

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

JOURNAL D'INTERET

LOCAL ET REGIONAL

Vol. 11, No 19

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 3 OCTOBRE, 1946

De l'été à l'hiver en 48 heures

Des centaines de personnes assistent à la joute de hockey dimanche en complet d'été — Lundi il pleuvait à torrents — mardi c'était une tempête de neige qui se voit généralement en janvier — Dommages aux lignes téléphoniques et électriques

Fait extraordinaire: Un citoyen se rend à nos bureaux, mardi matin, vêtu de façon à faire face aux plus grands froids de l'Arctique. Ceux qui occupent les bureaux se demandent si ce visiteur n'a pas la tête fatigué. Il parle de grands vents, de tempêtes de neige, de froids, de brume qui se dégage du canal, de visibilité très difficile à l'entrée de la ville de Valleyfield et sur la rue Chaussée, de l'emploi de lumières spéciales pour voyager, etc., etc. C'était quasi-incroyable d'entendre ce visiteur raconter ces faits puisque ce n'était que le 1er octobre 1946.

Les citoyens de la ville de Valley-

field et des environs endosseront certainement les avancés de cette personne. En effet, Valleyfield et les centres environnants ont été témoins d'une tempête de pluie et de neige comme il ne s'en est jamais vue à cette période-ci de l'année.

Dimanche après-midi des centaines de personnes se rendaient à l'Aréna de Valleyfield en chemise ou encore en complet léger d'été. La chaleur était accablante pour le 29 septembre, mais tous semblaient d'avis que c'était "un beau mois de septembre". Le lendemain matin, le 30 septembre, une pluie torrentielle paralyse temporairement les affaires et même les compagnies d'électricité et de téléphones ne purent fournir les services coutumiers aux nombreux abonnés.

Quelle ne fut pas la surprise de la population, mardi matin, le premier octobre, de constater que le sol était couvert d'une épaisse couche de neige. Tous se demandaient s'il n'y avait pas erreur et, ceux qui sont dans l'habitude de tomber dans les bras de Bacchus, ont fait des résolutions à "tout casser" en voyant la neige sur le sol.

Les faits sont là! Valleyfield a été couvert d'une couche de neige de près de deux pouces d'épaisseur! Les enfants avaient même commencé à jouer avec leurs traîneaux mais leur joie fut de courte durée puisque cette neige disparaissait en moins de douze heures.

Dommages au Bell Telephone

Les employés du Bell Telephone ont été très achalandés au cours des journées de lundi et mardi. Plusieurs lignes locales et rurales, ainsi que des circuits reliant Valleyfield à l'extérieur, ont subi des avaries à cause de la pluie et de la neige. Toutefois, on nous apprend ce matin que les réseaux téléphoniques

(Suite à la page 8)

A L'HONNEUR



Dr B. BIBAUD, médecin avantagéement connu dans la ville de Valleyfield et environs, qui vient d'être choisi vice-président du Collège des Médecins-Chirurgiens de la Province de Québec. Toutes nos félicitations au Dr Bibaud à cette unique occasion.

ILS ENDOSSENT LES CONTRATS DE EMBERG ET ORLANDO



Les Braves de Valleyfield se sont assurés les services de deux étoiles au hockey, en fin de semaine dernière, lorsque le coach des Braves, Lucien Leduc, réussit à faire signer un contrat à Jimmy Orlando et Eddie Emberg. La photo ci-dessus nous fait voir, de gauche à droite, MM. ARTHUR VINET, président des Braves, et ROMUALD THEORET, vice-président, endossant les contrats acceptés par MM. Orlando et Emberg. Cette nouvelle réjouira tous les amateurs de hockey de notre région et fera le désespoir des amateurs de Québec et ailleurs. En face de M. Théoret on pourra remarquer la dernière édition de "La Gazette de Valleyfield".

A LA DEUXIEME JOURNEE MEDICALE ANNUELLE



Cette photographie fut prise le 26 septembre dernier à l'occasion de la deuxième journée médicale annuelle qui eut lieu à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. A cours de cette journée, des conférenciers bien connus de la métropole ont adressé la parole aux médecins de notre région. Ces derniers eurent l'avantage d'entendre, entre autres, les docteurs ALBERT BERTRAND, ALBERT JUTRAS et RENE DANDURAND. Tous les

médecins de la région étaient représentés. On remarquait: les docteurs YVAN BRASSARD, AIME LEDUC, PAUL-EMILE LARIVIERE, P.-E. LEBOURDAIS, CLAUDE ST-ONGE, O.-E. CAZA, B. BIBAUD, L. DEGRANDPRE, JOHN A. McDONALD, JACQUES TREMBLAY, J.-A. PATENAUDE, C.-L. ROMAN, E.-J. TALBOT, E. BROSSAU et autres. Plusieurs étudiants en médecine à l'Université de Montréal assistèrent à ces conférences. — (Photo Raymond Lavoie).

Splendide conférence de Mgr Léger

Succès remarquable de la 23e Semaine Sociale au Canada

La XXIIIe Semaine sociale du Canada s'est terminée dimanche soir, à St-Hyacinthe, par une splendide conférence de Mgr Léger, vicaire général de Valleyfield.

De l'aveu du président, le R. P. J.-P. Archambault, S.J., et des autres membres de la commission, c'est une des plus remarquables Semaines tenues jusqu'ici, par l'importance du sujet, la manière doctrinale et pratique dont il a été traité, les personnalités laïques et religieuses qui y ont pris part et la nombreuse assistance qui a constamment rempli la vaste salle académique du séminaire. S. Exc. le délégué apostolique et quatorze archevêques et évêques étaient présents, ainsi que des ministres, juges, députés, représentants des principales associations d'hommes et de jeunes gens. La France, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, le Mexique avaient envoyé des délégués. Des messages furent lus de la part du Pape et du cardinal Villeneuve.

La commission générale s'est réunie dimanche sous la présidence du R.P. Archambault, S.J., et a délibéré sur l'endroit et le sujet de la Semaine sociale de 1947 et l'élection de nouveaux membres. Ses décisions seront bientôt annoncées.

Aux paroissiens de la paroisse du Saint-Esprit

M. l'abbé Frédéric Amyot, curé de la nouvelle paroisse du Saint-Esprit, à Valleyfield, nous apprenait aujourd'hui que le service religieux dans cette nouvelle paroisse commencera dès dimanche prochain, le 6 octobre.

Le service religieux commencera dimanche prochain, dans la

salle des Chevaliers de Colomb, par trois basses messes à 7, 9 et 10 heures.

D'autres communiqués suivront pour tenir les paroissiens au courant des organisations paroissiales qui se dérouleront dans la nouvelle paroisse du Saint-Esprit à Valleyfield.

25ième ANNIVERSAIRE



Samedi, le 21 septembre dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. et Mme PHILIPPE DEMERS, née Florina Leboeuf, de Valleyfield, pour célébrer le 25ième anniversaire de mariage de ces derniers. Les heureux jubilaires reçurent une magnifique bourse. Un excellent goûter fut servi aux nombreux invités qui se séparèrent en gardant un bon souvenir de cette fête. — (Photo Raymond Lavoie).

On veut mettre fin à l'épidémie de chasse illégale avec lumière à projection

La loi sera appliquée dans toute sa sévérité — Pour protéger la vie des humains, des animaux de ferme et de notre gibier — Prix des divers permis de chasse

Le ministère de la chasse et des pêcheries appliquera la loi dans toute sa sévérité pour mettre fin à l'épidémie de chasse illégale avec lumière à projection, qui sévit dans la province de Québec.

Voilà la nouvelle annoncée par l'hon. Dr Camille E. Pouliot, ministre de la Chasse et des pêcheries, dans une conférence de presse. Le ministre était accompagné de M. Charles Frémont, surintendant de la chasse et de la pêche, qui a déclaré que la

chasse au "jack" comme on l'appelle, se pratique de façon désastreuse et qu'il faut y mettre fin.

"Nous avons pris cette décision", a dit le ministre, "pour protéger la vie des humains, des animaux de ferme et de notre gibier. Les chasseurs au "jack" portent une lumière à projection sur le front ou ils installent une lumière sur leur auto. Quelques fois, le chasseur est accompagné d'un braconnier qui porte le "jack". Le gibier, ébloui par la lumière, s'ar-

rête, ne peut fuir, et le chasseur l'abat.

"En coopération avec le département du procureur général", a continué le Dr. Pouliot, "nous allons faire respecter la loi par nos gardes-chasse, les agents de la Sureté provinciale et de la police de la route. Les autos des chasseurs seront examinées et les instruments servant à la chasse au "jack" seront confisqués, si on en découvre. Toute personne prise en flagrant délit de chasse illégale sera arrêtée et poursuivie en justice. Il n'y aura aucune pitié pour les violateurs de la loi. Les appels à la clémence seront inutiles. La loi permet jusqu'à la saisie de l'auto du chasseur à "jack". Il faut mettre fin à cette épidémie qui menace de destruction notre original et notre chevreuil".

Le ministre a rappelé les dispositions de la loi. La chasse à l'original est permise du 25 septembre au 25 octobre et la chasse au chevreuil du 25 septembre au 25 novembre. Un chasseur ne peut

abattre qu'un seul original et un seul chevreuil par saison.

Le prix de permis de toute chasse est de \$1. pour résident de la province. Pour un non-résident, le prix de la chasse, y compris l'original, est de \$41 et le prix du permis pour la chasse aux différents oiseaux, de \$10.50. Dans l'Ontario, le permis de chasse à l'original est de \$75 et au chevreuil de \$25.

Dans la province de Québec, la loi défend la chasse avec lumière à projection ("jack") et prévoit des amendes de \$100 à \$200 ou la prison.

L'épidémie de chasse au "jack" sévit surtout dans les comtés de Rimouski, Témiscouata, l'Isle, Lotbinière, Mégantic, Dorchester, Gatineau et Pontiac, d'après le ministre.

Le Dr Pouliot nous a appris que, dans Rimouski, des braconniers ont été sévèrement punis et que la situation s'est améliorée. "Trois hommes, qui avaient été arrêtés, ont fait des menaces aux gardes-

chasse", dit le ministre. "Traduits devant le juge Amédée Caron, sous l'accusation d'avoir entravé des officiers de la loi dans l'exécution de leurs fonctions, ils ont été condamnés à \$100 d'amende, \$85 de frais ou trois mois de prison, et à fournir un cautionnement de \$1,000 chacun de garder la paix pendant un an et à défaut, à douze mois de prison. La leçon a été salutaire. Il faut appliquer la loi dans toute sa rigueur", conclut le Dr Pouliot, "afin d'éviter des fatalités comme celle que l'on a enregistrée il y a quelque temps dans Lotbinière, où un citoyen de Toronto a été tué accidentellement par le braconnier qu'il avait engagé pour faire avec lui la chasse au "jack".

Un nouveau documentaire de la série En Avant Canada: Par le Peuple, sera bientôt présenté au public par l'Office National du Film. Liberté de pensée, de parole et de croyance—tel est le thème de cette réalisation nouvelle.

Le ministre des Finances annonce L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE EN TEMPS DE PAIX

Les Canadiens sont économes. Les magnifiques résultats des emprunts de la victoire en témoignent pendant longtemps.

Pendant six ans, des millions d'entre eux ont économisé et ont placé de l'argent, beaucoup plus qu'on ne prévoyait, dans les Obligations de la victoire et les Certificats d'épargne de guerre. Et ils ont constaté combien il était commode de pratiquer systématiquement l'épargne au moyen d'achats d'Obligations — soit au comptant ou soit par versements. Ils se sont fait des réserves, augmentant ainsi leur sécurité et leur bien-être.

J'ai reçu de tous les coins du pays des suggestions et des demandes: on désirerait encore, en temps de paix, économiser au moyen d'Obligations. Voilà pourquoi l'Etat a créé les Obligations d'épargne du Canada.

Mais, à partir du 30 septembre, on ne vendra plus au public de Certificats ni de Timbres d'épargne de guerre. De plus, les derniers versements pour l'achat d'Obligations de la victoire auront bientôt été faits. Les Obligations d'épargne fourniront donc aux Canadiens l'occasion de continuer à économiser sans interruption.

Mais le public doit prendre note que, cette fois-ci, les vendeurs seront moins nombreux que durant les emprunts de la victoire. Bien que les banques et autres agents autorisés: courtiers en valeurs, agents de change et sociétés de fiducie ou de prêt, vendront des Obligations d'épargne du Canada, ils ne pourront solliciter individuellement tous les Canadiens.

Cela veut dire qu'en général les particuliers devront faire eux-mêmes les démarches que nécessitera l'achat d'Obligations d'épargne. S'ils ne veulent pas manquer cette excellente occasion, ils devront se hâter d'en acheter.

Les Obligations d'épargne du Canada représentent le meilleur placement que puissent faire aujourd'hui les Canadiens. Je vous recommande ces Obligations. Elles sont un moyen sûr, avantageux et commode de placer vos économies.

Vous lirez ci-dessous les particularités des Obligations d'épargne. Ces nouveaux titres seront mis en vente à partir du 15 octobre.


LE MINISTRE DES FINANCES

Caractéristiques



Intérêt: 2 3/4%, payable au moyen de coupons annuels. Prix d'achat: 100%. L'intérêt couru sera compté si le paiement s'effectue après le 15 novembre. Coupures: \$50, \$100, \$500 et \$1000. Les Obligations d'épargne porteront les dates d'émission du 1er novembre 1946 et d'é-



chéance du 1er novembre 1956. Le gouvernement ne pourra les racheter, mais le titulaire pourra les encaisser en tout temps, à leur prix d'achat, plus l'intérêt au taux du coupon, à toute succursale canadienne d'une banque à charte. Elles ne pourront être cédées ni données en gage.



Limite d'achat: \$2000 par particulier. Enregistrement quant au principal, ce qui protège le titulaire en cas de perte. Elles s'achèteront au comptant, par versements mensuels, au moyen du mode d'Épargne sur le salaire ou selon l'entente dont on conviendra avec sa banque.

La
Gazette de Valleyfield
et
Le Courier
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

Y. W. Turcotte
Horloger -
Bijoutier
- - -
Ouvrage
Garanti
125, rue Châteauguay,
HUNTINGDON, QUE.



"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

La vente des Obligations d'Épargne

Environ 3,000 Tertiaires assistent au congrès du Tiers-Ordre Franciscain

Premier congrès diocésain — Les congressistes viennent de tous les coins de la province — Messe chantée par Son Excellence Mgr J.-A. Langlois — Conférence — Cercle d'étude

Dimanche dernier, le premier congrès diocésain du Tiers-Ordre Franciscain, tenu dans la ville de Valleyfield, réunit quelque 3,000 Tertiaires venant de tous les coins du diocèse et de la province. On remarquait des personnes venant de Québec, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Granby et autres villes.

L'ouverture du congrès eut lieu à onze heures alors que tous les congressistes assistèrent à une messe solennelle chantée par Son Excellence Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield. Son Excellence était assisté des Révérends Pères Nérée Beaudet et René Ducharme comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par le Révérend Père Bernardin Verville.

Dans l'après-midi à deux heures, il y eut un grand forum auquel tous les tertiaires assistèrent en grand nombre. Après la prière à Saint François, Mlle I. Tessier exécuta un cantique intitulé: "Sur la Patène". Le Révérend Père Georges Laplante o.f.m., vicaire provincial, donna ensuite une conférence sur le rôle du Tiers-Ordre dans les mouvements d'Action Catholique.

Le Dr Irénée Frappier, accom-

pagné au piano par Mme Irénée Frappier, exécuta un morceau de violon et pour faire suite il y eut un cercle d'étude dont le sujet était "Ma Messe". A l'office religieux qui eut lieu au début de la soirée, le sermon fut donné par le Révérend Père Stanislas Fernand.

Le soir, les tertiaires se rendirent en grand nombre au sous-sol de la cathédrale pour assister à une soirée récréative.

Pour débiter, la chorale Salaberry, sous l'habile direction de M. Irénée Tessier, exécuta le chant du Cidre de Normandie et celui de l'Angelus de la mer. Ces chants furent très appréciés du public. On représenta un beau film sur Saint-François et Son Excellence Mgr J.-A. Langlois clôtura le congrès en adressant la parole aux congressistes pour les remercier d'être venus en si grand nombre.

Il en coûte sept fois plus pour guérir un cas de tuberculose que pour le découvrir dans une enquête radiologique. Le Timbre de Noël aide à financer ces enquêtes chez nous.

Assemblées des industriels de Valleyfield et de Beauharnois pour l'organisation de la Campagne des Obligations d'Épargne du Canada dans les usines

Mercredi, le 2 octobre à 5 heures p.m. à Beauharnois, et à 8.30 heures p.m. à Valleyfield, avaient lieu des assemblées d'Industriels de Beauharnois et de Valleyfield, pour mettre sur pied une organisation locale pour promouvoir la vente des Obligations d'Épargne du Canada aux employés dans leurs établissements.

A cette occasion, M. J. Rogers, organisateur provincial, et M. J. G. Bélanger, organisateur du district, étaient venus donner toutes les informations et instructions de la Banque du Canada en rapport avec ce nouveau mode d'épargne. M. J. Rogers insista sur le fait que le but principal de cette Campagne, n'était pas de procurer de l'argent pour financer le pays, mais était surtout en réponse à la demande de 80% des Employeurs et Employés qui ont demandé à Ottawa de continuer un plan quelconque d'Épargne en temps de paix, du genre des Obligations de la Victoire, et des Certificats d'Épargne en temps de guerre.

Pour ces raisons le Ministre des Finances a jugé à propos de met-

tre une limite de \$2,000.00 dollars par acheteur et s'est réservé le droit d'arrêter la vente de ces obligations, après le 2 novembre.

M. Rogers donna les explications sur les formes diverses à compléter, consistant en Blancs d'Applications, rapports, etc. ainsi que le matériel de publicité mis à la disposition des Employeurs pour réussir cette Campagne.

Monsieur Bélanger donna quelques renseignements sur les résultats obtenus dans le passé, et les possibilités présentes de succès, fit quelques suggestions pour promouvoir une publicité locale dans les journaux de la région et autres moyens tels que l'usage du thermomètre actuellement érigé et une distribution adéquate de panneaux réclame, et suggéra en outre de remettre sur pieds les mêmes comités d'Épargne sur les salaires qui étaient en opération durant les Emprunts de la Victoire.

Il s'en suit alors une discussion générale, sorte de conférence autour de la table, à la suite de laquelle les Industriels présents manifestèrent beaucoup d'optimisme sur les résultats de cette Campagne.

On réorganiserait l'enseignement dans la province de Québec

Réunion du Comité catholique du conseil de l'instruction publique — Au sujet de l'assimilation de nos écoles primaires supérieures aux "High Schools" catholiques des autres provinces

Le Comité catholique du conseil de l'instruction publique, réuni sous la présidence de M. le surintendant Victor Doré, a décidé une réorganisation de l'enseignement dans la province de Québec qui assimile nos écoles primaires supérieures aux "High Schools" catholiques des autres provinces.

Dès 1930, le "High School" français et catholique avait été institué en quelque sorte dans notre

province par des réformes de l'enseignement primaire mais le comité a fait un grand pas de plus en avant aujourd'hui en adoptant les recommandations de sa commission de coordination et d'examen qui sont les suivantes:

1—Que les cours faisant suite au cours primaire élémentaire soient désignés sous le nom de "cours primaire-supérieur" ou, en anglais, "high school";

2—Que ce cours comprenne deux sections (A) commerciale et (B) scientifique;

3—Que la durée du cours commercial soit de quatre ans et que ce cours ait pour but de faire acquérir les connaissances générales et spéciales nécessaires aux élèves qui se proposent de prendre un emploi après la onzième année;

4—Que la durée du cours scientifique soit de cinq ans et que ce cours ait pour but de donner une formation générale préparatoire aux écoles supérieures (normale, polytechniques, hautes études commerciales, faculté des sciences, etc.);

5—Que l'examen officiel de neuvième année soit maintenu pour les deux sections;

6—Que les études de la onzième année soit sanctionnées respectivement par un certificat officiel de "fin d'année commerciale" et par un certificat "onzième année scientifique", correspondant à l'immatriculation (Suite à la page 6)

1 VEHICULE 4 EMPLOIS



• Le "Jeep" sert comme tracteur léger et camion en plus d'être très utile en affaires et pour la ferme. Il vous rendra aussi d'immenses services en transportant votre équipement. Le fameux moteur du "Jeep" Willys-Overland ainsi que son pouvoir sur les quatre roues diminuent les dépenses sur plusieurs ouvrages. Venez voir le "Jeep" dès maintenant.

THE UNIVERSAL Jeep

— Vendu par —
Valleyfield Service
Station

Agent:
A. BILLETTE,
Howick, P.Q.



Le seul!!!

En effet, il n'existe qu'un SEUL garage en ville où vous pouvez obtenir de la gazoline à si bon MARCHE.

Meilleure gazoline
à
Meilleur prix



SERVICE COURTOIS
Le garage où l'on met en pratique,
SERVICE AVEC LE SOURIRE.

Valleyfield Service Station

27, rue Alexandre

Téléphone 444

VALLEYFIELD, P.Q.

Saveur
Délicieuse
— Scellée à Vide



CAFÉ
"SALADA"

Valleyfield a émis pour une valeur de \$1,174,194 depuis janvier jusqu'à août dernier

Pour une valeur de \$106,957.00 émis au cours du mois de septembre — Valleyfield se classe 13e sur 46 villes de notre province — Ce rapport comprend les huit premiers mois de l'année seulement

De janvier 1946 au mois d'août dernier, la ville de Valleyfield a émis pour une valeur de \$1,174,194, en permis de construction. Le mois d'août dernier semble à date être le mois durant lequel le plus grand nombre de permis de construction furent émis. En effet, en ce seul mois, l'on a émis pour \$339,865.00 en permis de construction.

Valleyfield est aujourd'hui installée en treizième place parmi les villes de notre province en ce qui a trait à l'émission des permis de construction.

Voici la liste des villes en avant de Valleyfield et le total de la valeur des permis de construction émis dans ces villes à partir du début de l'année jusqu'au mois d'août dernier.

Montréal (Maison-Neuve) \$35,878,890.; Lachine \$5,131,503.; Québec,

\$4,588,865.; Montréal-Est, \$3,846,955.; Verdun, \$2,048,950.; Granby, \$1,517,122.; Sherbrooke, \$1,516,580.; Noranda, \$1,373,275.; Mont-Royal, \$1,348,156.; Trois-Rivières, \$1,307,055.; Shawinigan, \$1,180,970.; Outremont, \$1,180,800.; Valleyfield, \$1,174,194.

Voici maintenant la liste des permis de construction émis au cours du mois de septembre dernier.

Ludovic Montpetit, \$5,000.; J. C. Bourque, \$200.; Mme Aimé Thivierge, \$200.; Hervé Lecompte, \$5,400.; Wellie Gibeault, \$7.; Wilfrid Daigneault, \$1,500.; Galipeau & Frère, \$200.; Zéphirin Legault, \$3,000.; Dominion du Canada (Bureau de Poste), \$83,000.; René Trépanier, \$3,000.; Mme Léo-Paul \$150.; Paul Lavoie, \$1,800.; Eugène Galarneau, \$1,500.; Louis Quevillon, \$1,500.; Aimé Haineault, \$500. Total: \$106,957.00.

été accomplie et qu'ils sont contents de ce que nous avons fait.

Quelques minutes auparavant, le ministre accompagné du maire de Lacolle, M. J.-D. Bouchard, et d'une foule d'autres citoyens, avait coupé le ruban traditionnel pour ouvrir officiellement le nouveau pont à la circulation, peu après que le curé de Lacolle, l'abbé L. Lafortune, eût béni la nouvelle construction.

Le député provincial de Napierville-Laprairie, M. Hercule Riendeau, a adressé quelques mots à la population de Lacolle pour féliciter M. Beaulieu de l'oeuvre qu'il a accompli.

M. Beaulieu fut présenté par M. Paul-Emile Landry et remercié par le maire J.-D. Bouchard. Ont aussi adressé la parole, M. le curé Lafortune, le rév. E.-E. Dawson, pasteur de Lacolle; M. Charles-Raoul Laberge, ingénieur en chef pour la construction des ponts, et M. Raoul Serre, qui agissait comme maître de cérémonie. L'assemblée était sous la présidence conjointe du maire J.-D. Bouchard et de M. André Rémillard, maire de la campagne de Lacolle.

Au cours de la manifestation, la petite Micheline Serre a présenté une magnifique gerbe de fleurs à Mme Beaulieu.

Outre ceux déjà mentionnés, on remarquait MM. Philéas Barrière, Wilbrod Bédard, Alfred Routhier, Gédéon Gravel, J.-L. Ouellette, Philippe Toupin, préfet du comté, et plusieurs autres.

Inauguration d'un pont à Lacolle, le 29

Allocution de l'hon. Paul Beaulieu

L'union de tous les Canadiens tant de langue française que de langue anglaise, est nécessaire pour assurer l'avenir économique et national de notre pays. C'est par la coopération de tous que nous réussissons à faire du Canada le pays grand et prospère que nous désirons tous. Telle est l'idée maîtresse de la courte allocution qu'a prononcée à Lacolle, dimanche après-midi, le ministre de l'industrie et du commerce de la province de Québec, l'hon. Paul Beaulieu, quelques minutes après avoir inauguré le nouveau pont qui emjambe la rivière Lacolle, sur la route provinciale No 9a.

M. Beaulieu a comparé le nouveau pont au pont symbolique unissant les deux grandes races dans notre province et dans notre pays. Nous trouvons ici, à Lacolle, dit-il, l'union des bonnes volontés désirant le progrès de notre province et de notre pays. Lacolle est en plus petit ce qu'est toute la province. Nous avons ici aujourd'hui des représentants de l'Eglise, de l'Etat et de toutes les classes de la société, qui sont venus pour souligner par leur présence qu'une oeuvre utile a

LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

SOUSSIONS DEMANDEES

Le soussigné, RAPHAEL BELANGER, ingénieur-constructeur, recevra des soumissions cachetées pour l'achat et le transport de la vieille résidence des religieuses au Séminaire de Valleyfield. Les soumissions doivent être entre les mains du soussigné avant cinq (5) heures p.m. mercredi, le seize (16) octobre, mil neuf cent quarante-six (1946).

Pour renseignements et conditions s'adresser sur les lieux.

RAPHAEL BELANGER, I.C.,
Ingénieur - Constructeur
Téléphone 412
Séminaire de Valleyfield

A VENDRE

Un automobile de marque Ford, coach 1934 ou échangerait pour auto avec moteur neuf, bons pneus et bien propre. S'adresser à 8 Chemin Larocque, Valleyfield. 3p

Oldsmobile 1934, sedan de luxe, en très bonne condition. Vente: cause de maladie S'adresser à M. E. Pouliot, R.R. 3, Tél. 605-r-23, Beauharnois. 3-7-10-14p

Maison à deux logis. Près de l'eau. Bien située. Revenu d'un loyer. S'adresser à M. J.-Louis Lussier, Tél. 1183-W-12, St-Timothée, Qué. 3-10p

ON DEMANDE

On demande de vieux chevaux et vieilles vaches pour nourriture à renards. Vendrait également bois de cabane. S'adresser à M. Elzéar Roy, tél. 1175-J-11, St-Stanislas, Qué. 3-10c

ON DEMANDE

Un logement à louer de 3 ou 4 appartements pour couple sans enfants. S'adresser à Garage Nadon, 190 Champlain, Tél. 191, Valleyfield. 3-10-17-24c

A LOUER

Un logement chauffé et éclairé. S'adresser au Restaurant Pont Masson, Tél. 1153-W-11, Valleyfield, Qué. 3-10-17-24p

ON DEMANDE

Un logis de trois ou quatre appartements. Prendrait possession immédiatement. Pour information téléphoner à G. Villeneuve, Tél. 1292, Valleyfield, Qué. 3c

ON DEMANDE

Une réceptionniste et téléphoniste. Bonne apparence et éducation. Doit être bilingue parfait. Ecrire en donnant détails à CASIER POSTAL "D", Valleyfield, Qué. 3-10-17-24c

ON DEMANDE

Une bonne pour petite famille. Femme d'un certain âge préférée. S'adresser à 196, rue Champlain, tél. 1030, Valleyfield, Qué. re

SERVANTE DEMANDEE

Une servante pour ouvrage général de la maison dans une famille où il n'y a pas d'enfant. S'adresser à 15, rue Viau, tél. 859-W, Valleyfield. 3-10-17-24c

CHAMBRE ET PENSION

Grande chambre à louer. Pension si désirée. S'adresser pour plus d'information en appelant 1432-W, Valleyfield, Qué. 3p

Pour votre rapport d'impôt sur le Revenu... Pour mettre vos livres à date... Voyez—

Robert Sauvé, B.A.
Etudes Commerciales Supérieures
57, Nicholson. Tél. 706

ON DEMANDE

Servante demandée pour petite famille. Femme d'un certain âge préférée. S'adresser à 196, rue Champlain, Tél. 1030, Valleyfield, Qué. 26-3-10-17c

A VENDRE

Maison à deux logis. Près de l'eau. Bien située. Revenu d'un loyer. S'adresser à M. J.-Louis Lussier, Tél. 1183-W12, St-Timothée, Qué. 23-26-30-3c

A VENDRE

Terre de 100 arpents avec bâtisses en bon ordre bien située, avec électricité, à deux milles du village de St-Chrysostôme. S'adresser à M. Armand Montreuil, St-Chrysostôme, Québec. 26-30-3-7p

A VENDRE

Poêle à l'huile marque "Monarch" avec grand fourneau. Trois feux. Poêle fournaise nickelé, pouvant chauffer avec 2 brûleurs. S'adresser au no 104 rue Ellice, Beauharnois. Tél. 238. 23-26-30-3c

Prêter de l'argent, ce n'est pas une faveur: d'après le bureau locale de la B. de M.

Prêts à coût modique, remboursables par acomptes, disponibles pour toutes fins utiles.

"Un grand nombre de nos clients sont agréablement surpris lorsque, pour la première fois, ils empruntent de l'argent à la B de M", nous dit M. Fortier, gérant de la succursale locale de la Banque de Montréal. "Ils réalisent alors le véritable sens de nos paroles quand nous disons que lorsque vous sollicitez un prêt, ce n'est pas une faveur que vous demandez. Les gens ont besoin d'argent pour un grand nombre de raisons; il y a d'abord les cas d'urgence, puis ceux où l'on peut profiter d'occasions favorables; dans chaque cas la B de M est prête à leur aider, et c'est son désir de le faire.

Si vous êtes en mesure de rembourser, vous pourrez obtenir facilement un prêt personnel à la Banque de Montréal. Le coût n'en est que de 27 cents par mois pour un montant de \$100, remboursable en douze mensualités. Il va de soi que vous pouvez emprunter davantage ou moins de \$100, et pour une période plus longue ou plus courte... le coût de chaque emprunt en sera proportionnel.

Allez voir M. Fortier, ou son comptable, M. Lapalme, à la B de M, dès que vous aurez besoin d'argent. Vous verrez qu'ils se feront un plaisir de vous aider—et ceci en toute confiance.(Ann.)

A VENDRE

Une trapeuse "Woods", comprenant deux conduits simples avec chaudières en acier. Vendra les conduits séparés, si désiré; aussi, deux vaches Jersey; un taureau pur-sang, sang testé, descendant d'une bonne lignée; coupeur de racines. Téléphone 565. S'adresser à G. S. McClatchie, Athelstan. 3-10p

A VENDRE OU A ECHANGER

Chevrolet Sedan, 1930, 4 pneus neufs. Vendra ou échangera pour des animaux. Tél. 2081, Huntingdon, P.Q. 3p

A VENDRE

Camion Internationale, modèle KS-5, 1941, 176 pouces entre la roue avant et arrière. En bonne condition. S'adresser à J. H. Robert, Tél. 404, Huntingdon, Qué. 26-3p

Une maison en briques, deux logis. Planchers de bois franc. Chauffage: système à eau chaude. S'adresser par téléphone seulement, 1042-W., Valleyfield, Qué. 26-3p

Voiture d'enfant en très bonne condition. Aussi petit poêle pour chauffer eau appelé "Jacket Heater". S'adresser à M. J.-C. Lefebvre, La Gazette de Valleyfield, Valleyfield, tél. 735 ou 1492.

AGENTS DEMANDES

"A qui la chance?" Avons besoin BONS VENDEURS pour prendre charge d'un district à son choix. Succès assuré à personne ambitieuse. 200 nécessités courantes reconnues et garanties. Avantages nombreux et excellents profits. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Pour catalogue, renseignements, écrivez à: CIE JITO, B.P. 10, Station T, Montréal. 26-3-10-17c

TROUVE

Un fusil à répétition de calibre 12. Trouvé près du grand Canal Beauharnois. Pour information s'adresser à 249, Ave. Grande-Île, ou appeler 899-W, Valleyfield, Qué. 26-3-10-17p

AVIS DENTAIRE
Dr Marc Lefebvre
20, rue Châteauguay
Tél. 622 Huntingdon
CHIRURGIEN - DENTISTE

POUR ADOPTER


Jeune couple désirerait adopter un bébé (fille), n'importe quel âge, blonde ou rousse de préférence, aura meilleurs soins possibles. Ecrire à C.P. 2456, La Gazette de Valleyfield, Valleyfield. 26-3-10-17p

ON DEMANDE

Logement ou maison 6 pièces ou plus, serait prêt à payer loyer de \$40.00 à \$50.00 par mois. S'adresser ou écrire à 39, Jacques-Cartier, Valleyfield. 26-3-10-17p

PHOTOGRAPHIES

Raymond LAVOIE
34 St-Laurent
Tél. 283-M
Valleyfield



ON DEMANDE

On demande de vieux chevaux et vieilles vaches pour nourriture à renards. S'adresser à Hooker Fox Farn, Tél: 624r2 et 611r2, Ormstown, Qué. 1c

ON DEMANDE

Hommes demandés pour faire de l'assurance à temps partiel pour Valleyfield, Beauharnois, Châteauguay et Ste-Martine. Bons salaires. Pour information écrire à La Gazette de Valleyfield, 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield, Que. 19-26-3-10p

PENSIONNAIRES DEMANDES

Prendrait immédiatement deux pensionnaires. Belles chambres, excellente pension. S'adresser à 281, rue Danis, tél. 987-W, Bellerive. 3c

ON DEMANDE

Jeune femme ou femme âgée pour garder maison un soir par semaine. S'adresser à M. J.-C. Lefebvre, La Gazette de Valleyfield, Valleyfield, Tél. 735 ou 1492.

OUI nous AVONS HABITS
tout fait ou sur - mesure

Nous vous offrons également la plus importante sélection dans les pardessus d'automne et d'hiver.

CHARLIE ROSEN
40, rue St-Laurent
VALLEYFIELD, P.Q.
(Notre magasin est fermé le mercredi après-midi)



Pour être bien
renseignées,
**Madame,
Mademoiselle**
lisez et faites
lire
**La Gazette
de Valleyfield**
44, Ste-Cécile,
Tél. 735
Valleyfield, P.Q.



Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE
TOUTES SAISONS RENDEZ-
VOUS CHEZ
J.-L. Turcotte
NOUVEAUTES POUR DAMES
FLEURS DE TOUTE OCCASION
203, Victoria Tél. 488
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 3 octobre, 1946

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

Les Nouvelles Sociales

Mme Emilien Charland et ses enfants Lise, Odette et Denis de Vankleek Hill, Ont., en fin de semaine à Valleyfield.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Philippe Tremblay qui célèbre cette semaine son anniversaire de naissance. De la part de son époux et de son père et sa mère, M. et Mme Paul Leclerc.

M. et Mmes Adrien Daigneault, Emile Deschamps et Fernand Cartier de Bellerville, visitaient dimanche dernier Ste-Agathe des Monts, Mont Rolland, Ste-Adèle et Mont Laurier.

Bonne fête à Claude Vinet qui

célébrera le 8 octobre son 12e anniversaire de naissance. De la part de ses parents.

On annonce le mariage de Mlle Germaine Allen, fille de feu Adélard Allen et de Mme A. Raymond, de Valleyfield, à M. Emile Asselin, fils de M. et Mme Joseph Asselin, de Côteau Station. Le mariage aura lieu le 7 octobre prochain à Montréal, dans l'intimité.

M. et Mme Emile Bougie ainsi que M. et Mme Aimé Léger, de Valleyfield, étaient de passage à St-Chrysostôme, dimanche dernier, chez M. et Mme Lionel Demers.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Donat Tessier qui célèbre le 4 octobre, son anniversaire de naissance. De la part de ses petits enfants Mario, Claudette, Claude et Marcelle Villeneuve.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Joseph Chèvrefils qui célèbre son anniversaire de naissance le 3 octobre. De la part de son neveu et sa nièce, M. et Mme Delphis Villeneuve.

On annonce les fiançailles de Mlle Annette Legault, fille de M. et Mme Narcisse Legault, de Huntingdon, à M. Lucien Robidoux, fils de M. et Mme Ovide Robidoux, de St-Anicet.

Enregistrement de certains véhicules

Sur la recommandation de l'hon. Onésime Gagnon, trésorier de la province, le cabinet provincial vient d'adopter un arrêté ministériel relativement à l'enregistrement des véhicules-automobiles.

A partir du 1er janvier 1947, tous les véhicules automobiles qui, suivant une disposition de la loi des véhicules automobiles, étaient enregistrés gratuitement jusqu'ici devront porter la lettre "G".

De plus, ces enregistrements ne seront plus complètement gratuits. Il faudra couvrir les frais d'enregistrement et le prix des plaques. De plus, il faudra que la demande soit certifiée par le sous-ministre du département intéressé, s'il s'agit d'un véhicule du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial, et par le secrétaire-trésorier de la corporation municipale, s'il s'agit d'un véhicule appartenant à cette dernière.

Le cabinet a pris cette mesure parce que le nombre des véhicules enregistrés gratuitement en vertu de la loi augmente constamment et qu'il est devenu nécessaire d'exercer

un contrôle sévère sur ces enregistrements.

De plus, on considère que la réception des demandes, leur examen, la correspondance qu'elles exigent, le coût des plaques, etc., occasionnent des dépenses au Trésor qui ne sont pas compensées par ceux qui bénéficient des dispositions de la loi des véhicules automobiles.

En vertu de l'article 9 de cette loi, les véhicules automobiles qui étaient enregistrés gratuitement jusqu'ici, mais pour lesquels on sera maintenant obligé de payer \$2.50, ce qui est encore un montant très minime, comparativement à ce que l'on paye généralement, sont les suivants: l'auto appartenant à un gouvernement, à un consul ou un vice-consul de carrière d'un gouvernement étranger, le tracteur d'un cultivateur, l'ambulance appartenant à un hôpital subventionné par la province, le véhicule automobile appartenant à une corporation municipale et servant au transport de prisonniers, de malades ou de morts.

La qualité des produits laitiers ici

Application rigoureuse des règlements pour la maintenir

Par suite de la sécheresse qui a sévi en diverses régions de la province, notre production laitière a fatalement diminué, a déclaré aux journalistes l'honorable Laurent Barré. Cette diminution s'est malheureusement accompagnée d'un affaiblissement de la qualité des produits laitiers, principalement du fromage. La situation est devenue difficile du fait du manque d'eau et de la chaleur persistante. Raison de plus pour donner au lait, à la crème, des soins tout particuliers. D'après les renseignements que nous fournit la Division de l'Industrie Laitière, a expliqué le ministre, certains camionneurs s'obstinent à ne pas respecter les règlements — par exemple, à ne pas recouvrir les bidons en cours de transport — et contribuent de la sorte à déprécier une excellente matière première.

M. Barré a déclaré qu'il est bien décidé à préserver la bonne renommée de nos beurres et fromages et à défendre en même temps les intérêts des cultivateurs d'appliquer sévèrement les règlements et de révoquer, au besoin, les permis des récalcitrants. En pareille matière, où l'intérêt public se confond avec celui de la classe agricole, on ne saurait tolérer d'abus et s'en tenir à des demi-mesures, conclut le ministre.

et Mme Robert Sauvé, née Cécile Garlepy, une fille baptisée Marie Berthe Thérèse Lise. Parrain et marraine M. et Mme Delpha Sauvé. Porteuse Garde Thérèse Debellefeuille. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Dominique Julien, supérieur du Séminaire de Valleyfield.

LEDUC: A M. et Mme Alcide Leduc, née Jeannette St-Onge, une fille baptisée Rita Diane. Parrain et marraine M. et Mme Augustin St-Onge. Porteuse Mme Jeannine DeSarre.

Les raisons de la rareté du savon

On manquerait de soude caustique

"La disette actuelle de savon au Canada résulte directement des différends industriels dans les deux principales usines de soude chimique mais n'est pas causée par le manque d'approvisionnement d'huiles et de graisses que l'on juge d'ailleurs satisfaisants", déclarait récemment, M. F.-H. Lehberg, administrateur des huiles et des graisses à la Commission des prix.

M. Lehberg a signalé que si ce n'était de la disette aiguë de soude caustique, si importante à l'industrie, si importante à l'industrie du savon, les fabricants de savon au Canada auraient égalé sinon dépassé les chiffres de production de 1945, soit 255,000,000 de livres. Plusieurs fabricants ne manufacturent que 35 p. cent du savon qu'ils fabriquaient l'an dernier et s'ils ne reçoivent pas suffisamment de soude caustique dans un avenir rapproché, la production sera presque arrêtée, déclare M. Lehberg.

Un cycliste frappe un automobile

Coin du Marché et Larocque

Vendredi dernier, le 27 octobre, vers sept heures du soir, un accident assez grave est survenu à l'intersection des rues du Marché et Chemin Larocque.

M. Fidèle Deshaie, domicilié à 59, rue St-Thomas à Valleyfield, était au volant de son automobile et circulait sur le Chemin Larocque du sud au nord quand une bicyclette conduite par M. Emile Lalonde, domicilié à 286, rue Champlain et qui circulait sur la rue du Marché, lui coupa le chemin et frappa son automobile.

M. Deshaie eut tout juste le temps d'arrêter son automobile à environ un pied des montres du magasin DeBellefeuille à la suite de ce choc.

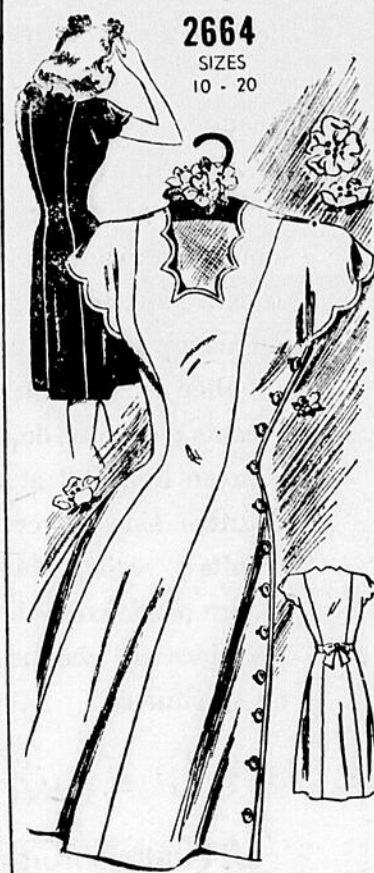
Par contre, le cycliste tomba par terre tandis que son bicycle alla donner contre une jeune fille qui attendait l'autobus sur le trottoir du Chemin Larocque. Celle-ci fut légèrement blessée à la jambe gauche tandis que le cycliste s'en tira avec quelques égratignures seulement.

Quelques dommages à la bicyclette furent enregistrés.

Désertion, une chose du passé

Dans le grand livre de l'Armée, on relevait trois cent soixante-cinq cas d'absence sans permission,

LE PATRON DE LA SEMAINE



2664
SIZES
10 - 20

Les robes princesses peuvent être portées durant toute l'année. Fabriquées de tissu lavable ou en crêpe, elles sont toujours attrayantes.

Le patron numéro 2664 peut être obtenu dans les tailles 10, 12, 14, 16, 18, et 20. Pour la grandeur 16 il faut 3 verges $\frac{5}{8}$ de tissu de 55 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons, LA GAZETTE DE VALLEYFIELD, 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau de LA GAZETTE et ne sont pas échangeables.

quand dernièrement on accordait l'amnistie à tous les membres des services armés, qui s'étaient absentés avant le 1er janvier 1946. Dans le discours qu'il prononçait pour expliquer la nouvelle méthode de régler les cas d'absence sans permission, le ministre mentionnait que si l'amnistie était accordée à quelque 14,000 déserteurs "l'intention n'était pas d'inclure les courtes absences sans permission qui continuent d'être un problème normal dans les trois armées".

Depuis ce temps, une centaine d'hommes ont été appréhendés ou se sont livrés.

L'absence sans permission, qui pendant toute la durée de la guerre a constitué un problème difficile dans l'Armée, tend à disparaître rapidement; puisque les membres de la nouvelle armée canadienne d'après-guerre sont des militaires par vocation, il y a lieu de croire qu'avant longtemps les cas d'absence sans permission seront des plus rares.

Le Canada se libère graduellement de la tuberculose. Les victoires remportées dans ce domaine sont dues pour une large part à la vente annuelle du Timbre de Noël.

ETATS CIVILS

Naissances

DURNIN: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 24 septembre 1946, à M. et Mme Joseph Durnin, née Précille Poirier, un fils baptisé Joseph Alexis Claude Yvan. Parrain et marraine Mme Alexis Poirier et M. Joseph Chayer. Porteuse Mme Louis Poirier, tante de l'enfant. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Patenaude.

LAMOTHE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 24 septembre 1946, à M. et Mme Bruno Lamothe, née Lucille Ménard, un fils baptisé Joseph Lionel Germain André. Parrain et marraine M. et Mme Lionel Chèvrefils, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Laurette Ménard. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Patenaude.

ROBIDOUX: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 24 septembre 1946, à M. et Mme Edouard Robidoux, née Monique Pilon, une fille baptisée

Marie Félicia Madeleine Annette. Parrain et marraine M. et Mme Jean Pilon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Garde M. Charlebois. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Patenaude.

QUEVILLON: A l'Hôtel-Dieu de 25 septembre 1946, à M. et Mme Wilfrid Quevillon, née Rachel Binette, une fille baptisée Marie Albertine Diane. Parrain et marraine M. et Mme Georges Leduc. Porteuse Mlle Clara Binette. L'enfant fut baptisée par M. le curé St-Aubin.

DESCHAMPS: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 26 septembre 1946, à M. et Mme Lucien Deschamps, née Mary Power, une fille baptisée Margaret Ann. Parrain et marraine M. et Mme Protector Deschamps. Porteuse Mlle Thérèse Deschamps. L'enfant fut baptisée par M. le curé St-Aubin.

SAUVE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 23 septembre 1946, à M.

Violente collision à Huntingdon

AVIS

A cause des grèves qui paralysent les verreries, la Commission des Liqueurs se voit dans l'obligation de demander la coopération du public en vue de récupérer les bouteilles vides. Jusqu'à nouvel ordre, elle rachètera donc les bouteilles ayant servi aux vins et spiritueux. Tous nos magasins sont autorisés à recevoir toute bouteille vide de format régulier de 25, 26 ou 40 onces et à verser 3 cents en retour de chacune d'elles, qui sera en bon état et n'aura pas servi à d'autres fins. Si cet appel donne des résultats satisfaisants, la Commission n'aura pas à exiger la remise de bouteilles vides de chaque acheteur de vins ou spiritueux.

Publiée par
**LA COMMISSION DES LIQUEURS
DE QUÉBEC**

Un train passager heurte un convoi de marchandises à l'entrée de la ville de Huntingdon — Quelques personnes blessées — Les dommages sont très élevés — Les freins n'ont pas fonctionné — La locomotive avariée

La coquette petite ville de Huntingdon a été témoin d'une terrible collision samedi soir dernier, peu avant six heures, lorsqu'un train passager entra en collision avec un convoi de marchandises, train "frêt", pour causer des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars.

D'après une source de renseignements responsable, il appert qu'un convoi de marchandises de près de 130 boîtes, eut une panne alors que

l'ingénieur tentait de placer les dernières boîtes sur la voie d'évitement, près de la rue du Cimetière, à l'arrière de l'Ecole St-Joseph, à Huntingdon.

Le serre-freins et les autres employés du Canadien National préposés à ce genre de travail sur ce convoi de marchandises, travaillèrent sans relâche afin de pouvoir libérer les freins bloqués sur les quatre ou cinq dernières boîtes, à cause du manque de vapeur. Ces

employés du C.N.R. réalisaient que le train passager, qui fait la navette entre Fort-Covington, N.Y., et Montréal, devait arriver d'une minute à l'autre, ayant quitté Dewittville et Ormstown quelques instants avant que les roues deviennent bloquer sur le frêt.

Malheureusement pour tous les intéressés, le train passager ne vit pas ce convoi de marchandises à temps et enfonça dans les deux dernières boîtes à une vitesse assez prononcée.

Les voisins et autres personnes qui furent témoins de la violente collision, virent un amas de bois et de marchandises tomber dans les champs environnants. On se lan-

(Suite à la page 7)

On réorganiserait...

(Suite de la page 3)

culatation junior des universités;

7—Que les études de la douzième année soient sanctionnées par un certificat de "Fin d'année scientifique" correspondant à l'immatriculation senior des universités.

Le comité catholique a aussi adopté les décisions suivantes relativement à l'enseignement technique:

1—Nécessité de pouvoir à de plus grandes possibilités d'enseignement technique dans les écoles de la province;

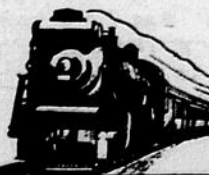
2—Intensifier le programme des travaux manuels comme moyen de formation après la sixième année, l'opportunité d'organiser une section technique dans les écoles primaires-supérieures demeure à l'étude.

En ce qui concerne la section classique ou de lettres-sciences, la

commission d'études, après une longue discussion, a fait rapport au comité qu'elle n'est pas prête à se prononcer et demande l'autorisation de continuer son travail. En même temps sera étudiée l'opportunité d'organiser une section agricole et une section ménagère.

Au cours de la réunion, M. le Surintendant a fait l'éloge de feu sir Thomas Chapais qui était le doyen du comité, et salua l'entrée de deux nouveaux membres, M. Antoine Rivard, C.R. et M. J.-A. Savoie, N.P.

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et l'hon. Hector Perrier, C.R. ancien secrétaire de la province, auteur de nombreuses réformes scolaires réalisées avec la coopération du comité catholique, étaient présents à la réunion.



Taux réduits

JOUR D'ACTION de GRACES

BILLET SIMPLE PLUS UN QUART
pour aller et retour

ALLER: du vendredi midi, 11 oct., jusqu'à 2 h.p.m. le lundi, 14 oct.

RETOUR: départ jusqu'au dernier train, le mardi, 15 oct. 1946.

Pour prix des billets et informations, s'adresser aux agents.

CANADIEN NATIONAL



LE CITOYEN No 1 DU CANADA
taille son avenir...

de ces cinq façons...

L'avenir du Canada est entre les mains de son peuple... Cet avenir est menacé par le danger d'inflation... Le rempart du Canada contre une telle menace, c'est l'action ferme et déterminée de ses citoyens No 1. Voici le programme en cinq points que le citoyen No 1 aura à suivre dans sa finance personnelle:

- 1 Conserver ses obligations de la Victoire et ses certificats;
- 2 N'acheter que les marchandises assez abondantes et épargner jusqu'au jour où le marché offrira en grande quantité les articles actuellement rares;
- 3 Ne pas acheter sur le marché noir;
- 4 Garder ses assurances;
- 5 Augmenter ses épargnes.

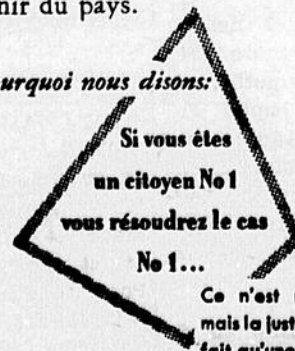
Ces cinq points, c'est ce qu'on appelle la *conservation*— première condition de la sécurité personnelle—première condition de la sécurité nationale.

Lorsque vous taillez votre avenir d'après ces cinq points, vous travaillez à l'avenir du pays.

C'est pourquoi nous disons:

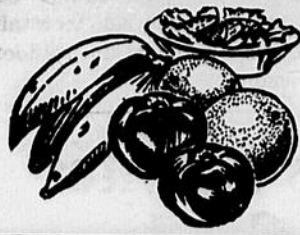
BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817



Ce n'est pas de l'égoïsme, mais la juste compréhension de fait qu'une collectivité ne vaut que ce que valent ses citoyens.

ÉCONOMISEZ POUR VOUS... ET VOUS ÉCONOMISEREZ POUR LE CANADA



Pour vos

FRUITS - LEGUMES - BIERE - PORTER

Voyez

A. BELANGER

SPECIALITE: — Poissons de toutes sortes — HUITRES

285, rue Salaberry

EPICIER - LICENCIE

Téléphone 1370-W



L'Association des Employés du Textile tient une belle assemblée samedi soir dernier

M. Paul Bougie félicite les membres de leur attitude — L'agent d'affaires explique à l'assistance que l'Association continue sa marche vers le succès

L'Association des Employés du Textile de Salaberry de Valleyfield, a tenu sa première assemblée des membres samedi, au sous-sol de la Cathédrale. Plus de quatre cents membres s'étaient rendus pour la circonstance.

M. Paul Bougie, ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tout le monde présent et les félicita de leur ardeur à prouver leur conviction.

M. Oliva Tétrault, agent d'affaires de l'Association, parla aux membres de la nouvelle carte qu'ils ont été priés de remplir et les assura que l'Association ne s'inspire pas des principes de Carl Marx, philosophe païen allemand, ni de Renan, philosophe païen français, ce que font trop souvent les chefs ouvriers communistes et socialistes, mais bien de la doctrine sociale de l'église. C'est-à-dire de principes de charité, de justice, en un mot l'Association tient compte de la dignité humaine.

Tous les membres qui auront signé leur nouvelle carte d'adhésion et qui se seront mis en règle dans leurs contributions, recevront une nouvelle carte de membre par la poste. M. Tétrault fit remarquer que l'Association ne s'inspire pas des principes de Carl Marx, philosophe païen allemand, ni de Renan, philosophe païen français, ce que font trop souvent les chefs ouvriers communistes et socialistes, mais bien de la doctrine sociale de l'église. C'est-à-dire de principes de charité, de justice, en un mot l'Association tient compte de la dignité humaine.

Violente collision....

(Suite de la page 6)

ça en toute hâte vers le train passager pour constater que le conducteur seulement souffrait de blessures assez prononcées. Après avoir été pansé par le Dr H. R. Clouston, de Huntingdon, M. Fullum put continuer sa route jusqu'à sa résidence à Fort-Covington, N.Y., où il sera au repos pendant quelques jours seulement. Une enquête sur les lieux révéla que quelques passagers souffraient de blessures minimes.

D'après cette même source d'information le convoi de marchandises arriva sur la voie d'évitement à Huntingdon à 4.45 heures, samedi après-midi, soit 26 minutes avant l'arrivée du train passager qui se dirigeait vers Huntingdon, encore dans la même direction que le convoi. La locomotive du train passager détruisit complètement les deux derniers wagons du convoi et le troisième est dans un état très déplorable. La locomotive est sérieusement avariée et dérailla.

Le train de marchandises comprenait exactement 129 wagons vides, dont 60 étaient destinés pour Huntingdon. Au moment de l'accident les employés du C.N.R. préposés au convoi s'étaient éloignés du lieu probable de l'accident et ainsi ne subirent aucune blessure.

Les autorités du Canadien National font enquête sur cette violente collision qui attira des milliers de personnes à Huntingdon en fin de semaine dernière.

M. Tétrault se dit convaincu que c'est avec l'éducation que les ou-

vriers en viendront à comprendre leur devoir et à maintenir une Union de leur choix qui aura comme base des vrais principes de justice et de charité, et seul, dit-il, une Union locale qui comprend les besoins des gens de chez-nous peut assurer cette sécurité dont nos ouvriers ont tant besoin. Pour compléter cette éducation, M. Tétrault annonça qu'il y aura une assemblée tous les mois et que des cours de syndicalisme y seront distribués et étudiés ensemble.

Il demanda à tous les membres de s'y rendre même si ça exige un petit sacrifice car, dit-il, "vous avez

eu à faire un plus gros sacrifice en étant plongé dans une grève illégale de quatorze semaines." L'Assemblée du mois d'octobre se tiendra au sous-sol de l'église de Bellevue.

M. Hervé Dumouchel vint ensuite dire aux ouvriers ses anciens compagnons de travail pourquoi il a participé à la campagne pour la formation de l'A.E.T.S.V. et il se dit convaincu que dans un avenir très rapproché l'Association comptera parmi ses membres une grosse majorité du moulin.

L'Assemblée se termina par le chant national "O Canada".

COQUERELLES

Faites désinfecter vos maisons et établissements publics.

En vous adressant

L.-P. BRISSON

98, Chemin Laroque,

Tél. 1023-B

(3-10-17-24c)

*Vous êtes cordialement
invités à écouter
les émissions des*

RADIO-CONCERTS CANADIENS

Une série d'émissions radiophoniques dont le but est de rendre hommage à tous ceux et celles qui, par leurs succès dans les arts, les sciences ou dans d'autres domaines, ont su atteindre à la célébrité et ajouter à la gloire de notre province.

Chaque lundi soir = de 9 h. à 9 h.45

Poste CBF

et réseau français de Radio-Canada

Premier concert le 7 octobre

Chaque semaine, les RADIO-CONCERTS CANADIENS vous présenteront un Canadien-français de marque, — musicien, écrivain, savant ou autre, — dont la carrière non seulement constitue en soi-même un récit captivant mais présente aussi un exemple et un encouragement pour tous les jeunes qui voudront suivre ses traces.

Nous sommes fiers de présenter, comme première invitée,

PIERRETTE ALARIE

du Metropolitan Opera de New-York

A chaque programme, vous entendrez aussi un orchestre de quarante-cinq musiciens de chez-nous, qui, sous la direction de Jean Deslauriers, interprétera pour vous les meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

Narrateur: ALBERT DUQUESNE

Annonceur: ROGER BAULU

MOLSON

*... d'après les données
... de la Gazette de Valleyfield
... du 3 octobre 1946*

Programme du Département des Incendies pour la semaine de prévention

Le département des incendies de la cité de Valleyfield, sous l'habile direction du chef Rosario Lanctôt, s'est tracé un grand programme qu'elle exécutera au cours de la semaine de prévention des incendies. L'on sait que cette semaine de prévention des incendies aura lieu du 6 au 12 octobre prochain.

Voici le programme que notre département des incendies se propose d'exécuter:

Lundi, propagande de prévention des incendies diffusée par hauts parleurs à travers les rues de la cité, avec panneaux réclames et affiches ainsi que circulaires.

Mardi: Démonstrations dans

la cité et propagande contre les incendies avec appareils à incendie.

Mercredi: Inspection des écoles et exercices de sortie des élèves. Jeudi: Inspection des édifices publics.

Vendredi: Inspection des maisons de commerce dans notre ville.

Samedi: Inspection des garages de la cité.

Dans un autre article de cette même édition, l'on remarquera de nombreux conseils sur la façon d'éliminer les causes d'incendies dévastateurs.

Cette campagne qui durera une semaine entière requière, la coopération de tout le monde.

De l'été à...

(Suite de la page 1)

locaux ainsi que de l'extérieur sont en parfait ordre et que les abonnés peuvent s'attendre à un service aussi parfait que dans le passé.

Lundi et mardi plus de 250 abonnés du Bell Telephone dans la ville de Valleyfield furent privés de l'usage de leur téléphone à cause de dommages causés à quatre câbles. Dans la campagne environnante 200 usagers du téléphone durent s'abstenir d'employer leur appareil téléphonique pour des raisons identiques.

Valleyfield emploie régulièrement onze circuits avec Montréal; deux seulement étaient en usage mardi. A Huntingdon la neige et la pluie ont causé des dommages aux douze lignes qui relient cette ville avec Valleyfield et, par le fait même, on ne put communiquer avec Valleyfield pendant quelques heures. Tous les réseaux entre Montréal et Huntingdon sont aujourd'hui complètement rétablis, grâce au travail des équipes locales et de l'extérieur préposées au Bell Telephone.

Pas d'électricité

L'électricité a manqué à deux reprises différentes à Valleyfield au cours de la journée de mardi, le matin vers 7.45 heures et le même soir vers 6.30 heures. Des branches et arbres brisés en étaient la cause. Quelques villages environnants ont été privés d'électricité pendant quelques heures mardi pour les mêmes raisons, soit branches brisées qui tombaient sur les fils électriques.

En un mot notre région a été témoin d'un phénomène inusité par cette brusque chute du mercure qui a passé, en 48 heures, de 80 à 35 degrés. Tel qui se baignait encore samedi ou dimanche, à Hungry Bay ou encore dans la Baie-St-François, à Valleyfield, est arrivé à nos bureaux mardi matin ganté et foulard au cou. On ne voit que des gens enrhumés et les plus pessimistes vont jusqu'à prédire une épidémie de grippe après la polio-myélite.

Les citoyens qui avaient l'intention de passer l'automne à leur camp d'été ont définitivement changé d'idée dès mardi matin. Aujourd'hui on les rencontre à Valleyfield... Tempus fugit!

"Le problème des écoles séparées"

Tel sera le sujet de la conférence de M. Roland Côté, lundi prochain

Tous les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield sont priés de noter que la première assemblée générale de l'année 1946-47 aura lieu lundi soir prochain, le 7 octobre, à 8.30 heures précises, sous la présidence de M. Gérard Meunier. (M. Meunier tient encore à souligner que les assemblées commenceront à l'heure annoncée).

La causerie à cette occasion sera prononcée par M. Roland Côté, vice-président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield. M. Côté, qui a résidé pendant quelques années dans la province voisine d'Ontario, parlera du "problème des écoles séparées en Ontario".

Au cours de cette assemblée on en profitera pour élaborer les grandes lignes de la Semaine Provinciale des Chambres Cadettes qui aura lieu vers la mi-novembre.

Tous les membres devraient se faire un devoir d'assister à cette séance qui promet déjà de remporter un succès.

Souscription de la Légion continue ici

La section locale de la Légion Canadienne, par l'entremise de son secrétaire, M. Albert Williams, nous apprenait au début de cette semaine qu'à date la population de Valleyfield a souscrit la somme de \$544.91 au fonds pour aider à enrayer la paralysie infantile. L'appel local fait suite à la campagne nationale qui se poursuit actuellement dans tout le Canada, sous les auspices de la Légion Canadienne.

Les derniers souscripteurs à Valleyfield se répartissent comme suit à date: Canadian Schenley Limited, \$52.60; Shawinigan Water & Power Co., \$50.85; Valleyfield Silk Mills, \$20.65; Valley Dyeing Co., \$16.73; Canadian Bronze Powder Works Ltd., \$40.50. Le grand total à date est de \$544.91.

Les personnes désireuses de con-

tribuer à cette belle oeuvre sont priées de s'adresser au secrétaire, M. Williams, ou encore au président, M. Johnson.

Les activités du Cercle des Jeunes

Dans la paroisse de Ste-Martine

M. Florent Laberge a été élu secrétaire du Cercle des Jeunes de Ste-Martine. Il remplace M. Roger Lefort sortant de charge. C'est M. Maurice Primeau qui a été élu conseil pour remplacer M. Laberge.

Dimanche le 29 septembre dernier, le Cercle des Jeunes organisait un voyage à Sorel par bateau. Quatre vingt personnes y prirent part et tous revinrent enchantés de leur voyage.

A l'assemblée du 8 septembre dernier, M. Denis Reid a été élu conseil.

Cartes Professionnelles et d'Affaires

Meloche & Perron
avocats
31, rue du Marché
Tél. 1289

G. A. Meloche, tél. rés.: 1289
M. Perron, tél. rés.: 1180-M-11

J. - M. Lafleur
D.E.B.A.
Architecte
Tél. Bureau 68
309, rue Victoria Rés. 20
Valleyfield

Dr Lucien Perron
de l'Hôtel-Dieu de Montréal,
Spécialiste pour les maladies des yeux, oreilles, nez et gorge
FERME SON BUREAU
à 31, du Marché, Valleyfield
LE 1er MAI
Pour renseignements, s'adresser à son bureau à Montréal
3744, St-Denis - Lancaster 6868

René E. Dubé
COMPTABLE AGREE
TEL. 1443-J

Gontran Saintonge, C.R.
AVOCAT
42, Ste-Cécile - Valleyfield
Téléphone 500

Joseph Primeau
Courtier en assurances
VIE - FEU - VOL - AUTOMOBILE
RESPONSABILITE - ACCIDENTS
Rés.: 139 St-Laurent, Tél. 50
VALLEYFIELD

Annonces dans
"LA GAZETTE DE VALLEYFIELD"
ou
"LE COURRIER"
DE BEAUHARNOIS

Lemieux & Lafontaine
avocats
Bur.: 32, rue Ste-Cécile, tél. 246
A. Lemieux, M.A.L., rés. 148, 558
R. Lafontaine rés. tél. 1902-w

Arthur W. Sullivan
(Successor de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401 - Casier 124

Dr Aimé Leduc
Médecin-chirurgien
Tél. 803 - 79, rue Ste-Cécile
Heures de bureau:
Résidence d'été: Tél. 1156-J-3
Salaberry de Valleyfield
2 à 4 heures l'après-midi
7 à 9 heures le soir

Hébert & Legault
Comptables Publics Licenciés
IMPOTS SUR LE REVENU
COMPTABILITE
ORGANISATION
Valleyfield
217, Victoria - Tél. 1501
Montréal
10, O., rue St-Jacques - LA. 4018

J. - G. Bélanger & Cie
ASSURANCES - PLACEMENTS
48, Ste-Cécile Valleyfield
Téls. Bureau 802; Résidence 84

La Laurentienne La Prévoyance
Assurance-Vie Assurance Générale

J. - LEO MONTPETIT
ASSURANCES GENERALES

Saint-Jacques 12
La Prévoyance - Assurance - Responsabilité

Voilà Jos qui s'amène dans son nouvel Imperméable



On se demande où il l'a acheté? Rendez-vous immédiatement chez LEDUC & PRIEUR LTEE et vous en trouverez un à votre goût, de répondre Jos. Durant la mauvaise saison, vous ne craignez pas de sortir même s'il pleut beaucoup.



Imperméable avec ceinture - style "double-breast" en gabardine à l'épreuve de l'eau. Grands pour les garçons.

\$ 5.25

Autres modèles très attrayants - style ample. Ils vous donneront une très belle apparence. Grands pour les hommes, diverses qualités.

\$7.50 et plus!

Leduc & Prieur Ltee.

237, Victoria

Téléphone 108

VALLEYFIELD, P.Q.

**FOYER NOTRE-DAME-DU-BON
CONSEIL**

97, rue Ellice

Valleyfield

Pension pour dames et jeunes filles.

Atmosphère familiale.

TELEPHONE 996

**A l'Entr'aide Familiale
de Beauharnois**

La coopérative de la Rue St-Joseph, poursuit son oeuvre, et déjà la livraison des conserves s'effectue à vive allure.

Avis donc aux intéressés de réclamer leurs commandes sans délai. Le bureau et l'entrepôt sont ouverts tous les soirs de 7 heures à 9 heures et le samedi après-midi, de 1 heure à 5 heures.

Le Comité de l'Entr'aide Familiale compte sur la diligence des coopérateurs-consommateurs, pour terminer la mise en conserve et hâter la distribution des produits — (Communiqué).

**Il frappe un automobile,
s'enfuit, est retrouvé et
passe la nuit en prison**

**Un accident qui devient mouvementé —
Cautionnement forfait**

Après avoir frappé un automobile qui circulait sur la rue St-Charles alors qu'au volant de son camion il voulait tourner du chemin Dufferin à cette même rue, Charlemagne Groulx, de Valleyfield, n'arrêta même pas après l'accident et s'enfuit.

Il fut retrouvé quelque temps plus tard à sa demeure sur la rue du Marché par les agents de la circulation. Groulx aurait manifesté des menaces à l'égard des agents de la

paix qui tentaient à obtenir les détails nécessaires à l'enquête. Ceux-ci l'amènèrent immédiatement au poste de police où il passa la nuit.

Dimanche matin dernier, il pouvait sortir sous un cautionnement de \$10.00 mais devait se présenter lundi matin dernier en cour du Recorder pour répondre à une plainte de la part de la police de Valleyfield. Le prévenu ne se présenta pas et son cautionnement fut forfait.

**La souscription volontaire
à St-Timothée a remporté un
éclatant succès récemment**

**Hommages à l'Hydro-Québec — Grands travaux
d'améliorations apportés à l'Eglise paroissiale —
Nivelage du terrain de la cour du Collège St-Joseph**

M. le curé Emile André terminait la semaine dernière sa visite paroissiale. Le relevé annuel donnait à St-Timothée, exclusion faite de sa section connue sous le nom de Nitro, une population de 348 familles dont 1142 communicants et 328 non communicants, soit un total de 1470. Comme le village Nitro contient une population de près de 1000 à 2000 habitants, le total de St-Timothée se chiffre cette an-

née à près de 2000 âmes. Il y eut aussi au cours des derniers mois de grands travaux d'améliorations apportés à l'Eglise paroissiale. On a tout repeinturé l'extérieur, le clocher, les toits, retouché leurs pierres un peu disjointes, et fait les menus travaux de réparations coutumières. Il fallait payer tout cela. Une fête locale avait déjà apporté une aide précieuse au budget; mais grâce à l'esprit du

grand financier de M. le curé André, une souscription volontaire fut organisée pour voir à défrayer ce surplus du coût des travaux. C'est au cours de la visite paroissiale qu'une somme de \$1080.00 fut recueillie par M. le curé André. Si l'on compare le nombre de familles visitées, soit 348 et le montant recueilli, soit \$1080.00, il y a lieu de faire d'heureuses conclusions et un magnifique esprit de collaboration et d'exemple, à citer à d'autres moins heureux.

St-Timothée doit de plus rendre hommage sincère à l'Hydro-Québec. Cette année cette compagnie gouvernementale a commencé des travaux de forte envergure pour le creusement de l'aménagement du cours d'eau dit la Petite Rivière, qui longe le Village. De magnifiques ponts en béton, un cours d'eau des plus enviables, un terrassement des plus unis ont été à date effectués et les travaux se continuent pour atteindre un total de près de \$100,000.00 à la fin, paraît-il.

Les organismes en cause, l'Hydro-Québec et le gouvernement provincial, qui ont agi à la demande de la Chambre de Commerce rurale et du Conseil du Village de St-Timothée, ne sauraient être trop remerciés pour ce geste vraiment utile, efficace et nécessaire.

Lors de sa dernière assemblée, la Chambre de Commerce Rurale de St-Timothée chargeait son secrétaire, Me Maurice Perron, de se mettre en communications avec l'Hydro-Québec et son surintendant à Beauharnois, M. J. Kingsmill pour obtenir de la terre afin d'allonger et de niveler le terrain de la cour du Collège St-Joseph. Ce qui fut demandé, fut obtenu.

**4 Générations
de femmes nerveuses
ont su faire
disparaître facilement
la FAIBLESSE**

IRRÉGULARITÉ,
NERVOSITÉ,
FAIBLESSE,
PÂLEUR,
MANQUE
D'APPÉTIT

TROUBLES
FÉMININS,
SYMPTÔMES
OU CONSÉ-
QUENCES DE
L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE 1566 RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

COURTIERS EN IMMEUBLES

A VENDRE

Résidence privée rue Ste-Anne, Valleyfield; lots à vendre; salle de pool, aussi magasin de cadeaux. Achèterait commerce: restaurant ou épicerie.

A VENDRE

Magnifique résidence avec logis libre, située sur le boulevard du Hâvre.



VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ OU COMMERCE?
Adressez-vous à:—

SAUVE & FRERE

DELPHA SAUVE, ex-M.P.P.

ROBERT SAUVE, B.A.

57, rue Nicholson

Courtiers licenciés en Immeubles.
Tél. 706

Valleyfield, P.Q.

SI VOUS ÊTES VENDEUR NOUS AVONS L'ACHETEUR — SI VOUS ÊTES
ACHETEUR, NOUS AVONS LE VENDEUR

V
E
N
D
R
E
ou
A
C
H
E
T
E
R

MANSEZ À VOTRE ORCHESTRE PRÉFÉRÉ

SUR
**DISQUES
VICTOR**

RCA

DISQUES

- No. 20-1921
"TO EACH HIS OWN"
Freddy Martin, \$0.75
- No. 20-1922
"GIVE ME FIVE MINUTES MORE"
Tex Beneke with the Glenn Miller Orchestra, \$0.75
- No. 20-1857
"THEY SAY IT'S WONDERFUL"
Perry Como, \$0.75
- No. 20-1877
"SURRENDER"
Perry Como, \$0.75
- No. 20-1861
"I DON'T KNOW ENOUGH ABOUT YOU"
Johnny Desmond, \$0.75

ALBUMS

- P-64
PIANO REVERIES
Joe Richman, \$3.75
- MUSICAL DEPRECIATION ALBUM
Spike Jones, \$3.00
- P-158
COLE PORTER REVIEW
David Rose and his orchestra, \$3.75
- P-142
"ON THE MOON BEAM"
Vaughn Monroe, \$4.50

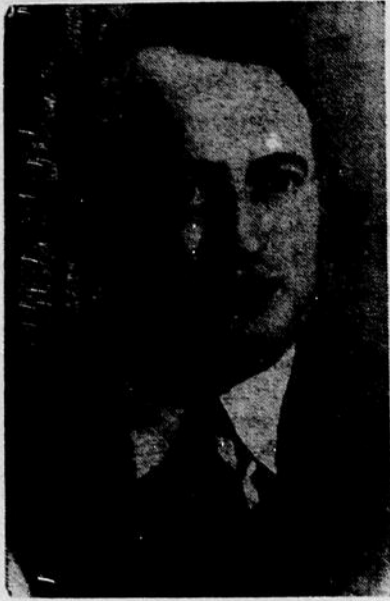
Marchand Frères

TEL. 163

Rue Victoria

Valleyfield

Cédule de la ligue sénior de hockey



M. FRED SOUCY

Huit équipes de la Ligue Intermédiaire

Au cours d'une assemblée des directeurs de la Ligue de Hockey Intermédiaire de Valleyfield et du District, tenue jeudi soir dernier, il fut décidé que huit équipes feraient partie du circuit cette année.

L'an dernier, cette ligue a connu une très grande popularité et encore cette année on s'attend à ce que le public de Valleyfield et des environs lui accorde tout le support voulu. C'est certainement en encourageant ces jeunes joueurs que l'on formera chez nous des joueurs de calibre sénior.

Au cours de cette saison, les amateurs pourront donc voir évoluer en plus des équipes de la dernière saison d'hockey deux nouvelles équipes. En effet l'équipe de la Garde Dollard, dirigée par Laurier Paquette et celle du Restaurant Ménard, dirigée par G. Théoret et G. Proulx, entendent bien faire une dure lutte aux équipes Huntingdon, Ormstown, Beauharnois, Château-

(Suite à la page 11)

Les Braves de Valleyfield joueront leur première partie régulière dans la Ligue Senior dimanche, le 20 octobre, à Shawinigan Falls — Première partie à Valleyfield le 27 contre Hull

Voici la liste officielle des parties qui seront jouées au cours de la prochaine saison dans la Ligue Senior de Hockey. Cette liste comprend les changements faits par les directeurs du circuit Slater en fin de semaine dernière.

Les Braves de Valleyfield se rendront à Shawinigan Falls pour leur joute-ouverture le 20 octobre tandis que le Hull sera le premier à jouer contre les Braves à l'Aréna de Valleyfield. La joute Hull-Valleyfield aura lieu le 27 octobre.

Voici le calendrier des joutes pour la saison 1946-47:

OCTOBRE

- 20—Valleyfield à Shawinigan Royal à Québec
- 23—Shawinigan à Hull
- 26—Québec à Ottawa
- 27—Ottawa à Québec Hull à Valleyfield Shawinigan à Royal
- 30—Hull à Ottawa
- 31—Québec à Shawinigan

NOVEMBRE

- 1—Valleyfield à Ottawa
- 2—Royal à Hull
- 3—Hull à Royal Valleyfield à Québec Ottawa à Shawinigan
- 6—Québec à Hull
- 7—Royal à Valleyfield Hull à Shawinigan
- 9—Shawinigan à Ottawa
- 10—Shawinigan à Valleyfield Ottawa à Royal Hull à Québec
- 13—Valleyfield à Hull Royal à Québec
- 14—Hull à Shawinigan

- Québec à Valleyfield
- 16—Ottawa à Hull
- 17—Québec à Royal Valleyfield à Shawinigan
- 20—Royal à Ottawa Shawinigan à Québec
- 21—Valleyfield à Royal
- 23—Québec à Ottawa
- 24—Ottawa à Québec Hull à Valleyfield Royal à Shawinigan
- 27—Ottawa à Hull
- 28—Shawinigan à Royal Québec à Valleyfield
- 30—Valleyfield à Ottawa

DECEMBRE

- 1—Ottawa à Valleyfield Québec à Shawinigan Hull à Royal
- 4—Royal à Hull Valleyfield à Québec
- 7—Shawinigan à Ottawa
- 8—Ottawa à Shawinigan Hull à Québec Royal à Valleyfield
- 11—Shawinigan à Hull
- 12—Valleyfield à Shawinigan
- 14—Valleyfield à Hull
- 15—Ottawa à Valleyfield Royal à Shawinigan Hull à Québec
- 19—Hull à Royal
- 22—Québec à Royal Ottawa à Shawinigan Hull à Valleyfield
- 25—Ottawa à Hull
- 26—Royal à Shawinigan
- 28—Québec à Ottawa
- 29—Valleyfield à Royal Ottawa à Québec Hull à Shawinigan

JANVIER

- 1—Hull à Ottawa
- 2—Ottawa à Royal
- 4—Valleyfield à Ottawa
- 5—Ottawa à Valleyfield Hull à Royal

- Shawinigan à Québec
- 6—Royal à Hull
- 8—Québec à Hull
- 9—Shawinigan à Valleyfield Ottawa à Royal
- 11—Royal à Ottawa
- 12—Québec à Shawinigan Valleyfield à Royal
- 15—Shawinigan à Ottawa Valleyfield à Québec
- 16—Royal à Valleyfield
- 18—Shawinigan à Hull
- 19—Shawinigan à Royal Ottawa à Québec Hull à Valleyfield
- 22—Hull à Ottawa Royal à Québec
- 23—Québec à Royal Valleyfield à Shawinigan
- 25—Royal à Ottawa
- 26—Hull à Shawinigan Québec à Valleyfield Ottawa à Royal
- 29—Valleyfield à Hull Shawinigan à Québec
- 30—Royal à Shawinigan

FEVRIER

- 1—Shawinigan à Ottawa
- 2—Valleyfield à Royal Québec à Shawinigan
- 5—Québec à Hull
- 6—Shawinigan à Valleyfield
- 8—Royal à Hull
- 9—Valleyfield à Québec Ottawa à Shawinigan
- 10—Shawinigan à Hull
- 12—Shawinigan à Québec Valleyfield à Hull
- 13—Royal à Valleyfield
- 15—Royal à Ottawa
- 16—Hull à Québec Shawinigan à Valleyfield
- 19—Ottawa à Hull
- 20—Shawinigan à Royal
- 22—Québec à Ottawa
- 23—Royal à Québec Ottawa à Valleyfield
- 26—Québec à Hull

MARS

- 1—Valleyfield à Ottawa
- 2—Québec à Royal



M. MARCEL LEDUC

rances d'Arthur.

Rendu au Chalet du Parc Sauvé les nombreux amis présents applaudirent le héros de la fête, M. Marcel Leduc, secrétaire des Braves de Valleyfield Inc. M. Arthur Vinet, l'incomparable président des Braves, fit la lecture d'une adresse appropriée pour la circonstance avec la belle course de sa vie en un temps record, même dépassant les espérances qu'on lui connaît. Au nom de l'assistance, M. "Pepper" Martin, un des principaux organisateurs de cette fête avec M. Adrien Lefebvre, présenta à M. Leduc une bourse bien garnie. En termes très émus, Marcel remercia bien sincèrement tous ses amis pour leur beau geste et les assura, en son nom et celui de sa future, qu'il continuerait toujours à se dévouer pour la bonne cause.

Au cours de la soirée, M. Vinet en profita pour souligner la présence de plusieurs hockeyistes de renom dont: Gerry Plamondon, Tod Campeau, Nil Tremblay, Gerry McNeil, Lucien "Maestro" Leduc, et autres.

M. Leduc épousera lundi matin prochain Mlle Noëlla Paquette, résidente de Montréal.

Tous les sportsmen de Valleyfield et de la région souhaitent santé, bonheur et prospérité à M. Leduc et sa future épouse.

M. Marcel Leduc est fêté par un groupe d'amis à l'occasion de son mariage

Le secrétaire des Braves de Valleyfield épousera Mlle Paquette, de Montréal, lundi prochain — Lecture d'une adresse par M. A. Vinet — Plusieurs étoiles du hockey assistent à cette réunion



Les citoyens de la ville de Valleyfield, tout particulièrement ceux qui résident sur la rue Victoria, se demandaient, samedi soir dernier, la raison pour laquelle il avait été nécessaire d'employer une remorque pour conduire un citoyen d'un endroit à l'autre.

Mêmes les nombreux invités qui s'étaient réunis au Chalet du Parc Sauvé n'y comprenaient pas beaucoup, puisque le héros de la fête, M. Marcel Leduc, devait se rendre, de son propre essor, au Chalet du Parc Sauvé où il serait fêté par des amis. Lorsque ce dernier sembla hésiter pour faire son apparition, un groupe décida de mander en toute hâte la remorque et c'est ainsi que l'ami Marcel fit la plus

SYSTEMES

de crédit

"McCaskey"

prix à partir de

\$72.00

Livraison: 10 jours

ou

Livraison immédiate sur trois modèles en magasin.

Livrets de comptoirs en blanc.

(tous les modèles)

ou

imprimés à votre nom.

Gabriel Langevin

25, rue du Marché,

Tél. 324

Valleyfield, Qué.

(26-3-10C)

En Bonne Santé Et Plein d'Entrain

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie ont un long record d'efficacité comme régulatrices du foie, des reins et des intestins.

Elles rétablissent promptement l'hygiénique activité de ces organes—elles aiguissent l'appétit et contribuent à améliorer la digestion.

Chassez les poisons avec les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie; recouvrez votre entrain et votre bonheur.

35 cts la boîte.

PILULES du Dr CHASE pour les REINS et le FOIE



SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

Donnez de la couleur à vos plats froids

Soupe Crème de Tomates Condensée HEINZ



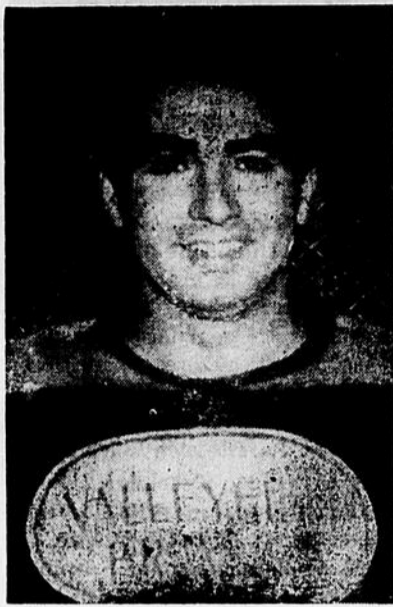
Aspic de Tomates en Couronne avec Salade au Centre

Mélangez 1 boîte de 10 onces de Soupe Crème de Tomates Condensée Heinz, ¼ tasse de céleri râpé, 1 cuil. à soupe d'oignon râpé, 1 ¼ cuil. à thé de sucre, 1 ¼ cuil. à thé de sel, ¼ cuil. à thé de sel de céleri, une pincée de cayenne, ½ tasse d'eau, 1 feuille de laurier, et faites chauffer pendant 10 minutes. Passez. Amollissez 4 cuil. à thé de gélatine sans saveur dans ¼ tasse d'eau froide pendant 10 minutes, puis ajoutez-la au liquide chaud en remuant jusqu'à dissolution parfaite. Ajoutez 2 cuil. à soupe de Vinaigre Blanc Distillé Heinz. Versez dans un moule en couronne préalablement huilé ou rincé à l'eau froide. Faites refroidir. Démoulez l'aspic quand il est ferme. Servez avec 3 tasses de salade de poulet, de viande, de poisson ou de légumes au centre. Si vous le préférez, faites l'aspic dans des moules individuels, 6 portions.



57

Orlando et Emberg à Valleyfield



JIMMY ORLANDO

Huit équipes...

(Suite de a page 10)

guay, Valleyfield Intermédiaire et Belleive.

La ligue sera affiliée à la Q.A.-H.A. et à la prochaine assemblée qui aura lieu le 11 octobre prochain on donnera les derniers détails de la cédule. A cette réunion on discutera aussi de certains règlements relativement à la priorité que les anciens clubs auraient sur les joueurs.

Les directeurs de la Ligue restent les mêmes que l'année dernière. Ce sont: M. Alfred Soucy, président; M. Joseph Richard, vice-président; Gérald Boyer, secrétaire-trésorier.

Ces deux joueurs étoiles dans le circuit Slater s'aligneront avec les Braves de Valleyfield au cours de la prochaine saison de hockey — Emberg jouait avec les As de Québec l'an dernier — Orlando très satisfait

Deux joueurs très populaires chez les amateurs de hockey dans la province de Québec ont signé pour jouer avec les Braves de Valleyfield dans la Ligue Senior de hockey, nous apprenait au début de la semaine, M. Lucien Leduc, instructeur des Braves de Valleyfield. Il s'agit de Jimmy Orlando et Eddie Emberg.

Vendredi soir dernier le fameux Jimmy Orlando, qui bouscule tout ce qui se présente près de lui à la ligne bleue, a accepté les offres de la direction des Braves de Valleyfield et se déclara des plus enchantés d'avoir l'occasion de revenir évoluer avec le Valleyfield cette saison. "Je suis actuellement en bonne condition physique et il n'y a pas de doute qu'avec mes coéquipiers, nous pourrons faire notre chemin vers le championnat de la Ligue Senior", nous déclarait Orlando au début de la semaine.

Joueur-étoile

Orlando, ex-étoile des Red Wings de Détroit, a été choisi sur l'équipe-étoile de la Ligue Senior l'an dernier. D'après sa tenue sur la défense des Braves dimanche dernier contre le Philadelphie, il n'y a pas de doute que Jimmy entend conserver cet honneur au cours de la saison 1946-47.

Emberg à l'aile gauche

L'apparition de Eddie Emberg, 23 ans, sur l'alignement des Braves de

Valleyfield, dimanche dernier, fut la cause de beaucoup de spéculation de la part des 1500 amateurs présents à cette rencontre-exhibition. Dès lundi après-midi, MM. Vinet, Théorêt et Lucien Leduc nous apprenaient que Eddie Emberg venait de signer son contrat avec les Braves pour la prochaine saison.

Emberg, qui a compté 17 points et réussi 7 assistes avec les As de Québec au cours de la saison 1945-46, s'alignera définitivement à l'aile gauche sur l'alignement des Braves de Valleyfield. Emberg occupait le poste d'aile droite avec les As, alors qu'il est tout naturellement un gaucher.

Avec la signature de Emberg et Orlando, les Braves de Valleyfield ont actuellement cinq joueurs sous contrat, soit Rosario "Kitoute" Joannette, Roland Boyer, Harold "Andy" Anderson et les deux étoiles Orlando et Emberg.

Plusieurs autres joueurs s'entraînent avec les Braves ces jours-ci, mais l'instructeur Lucien Leduc n'entend pas faire signer les premiers venus. Il veut assurer aux supporteurs du Valleyfield une équipe de plus habiles dans la Ligue Senior de Hockey.

Chaque sou prélevé grâce au timbre de Noël est affecté à la lutte antituberculeuse. Et l'on sait qu'il reste énormément à faire dans ce domaine.

Apportez votre appui, plus généreux, plus efficace que jamais, à la lutte antituberculeuse. La campagne du Timbre de Noël vous en fournit l'occasion.

TOUPIN'S BEAUTY SHOP

Autrefois de Huntingdon,

est maintenant ouvert à Ormstown

Mme E. Toupin, coiffeuse de 15 ans d'expérience, est toujours à votre service pour vos permanents, avec ou sans machine; et aussi pour les fameux permanents à FROID TYLON spécialité.

Traitements des cheveux-Shampooing-Ondulations

- AUSSI

Nous avons ouvert un magasin de Lingerie pour Dames - Robes - Blouses - Sous-vêtement - Bas, etc. Nous nous spécialisons dans de très jolis vêtements pour bébés et enfants - stock de coupons et linge à la verge.

MAGASIN E. TOUPIN

Rue du pont ORMSTOWN, P.Q. Tél. 41 (3-10-P)

Paul E. Bourdon

MERCERIES POUR HOMMES

Habits et paletots SEMI-READY

Tout fait ou Sur Mesures

Chapeaux Buckley Brooks

SOULIERS, CHEMISES, GANTS, ARTICLES DE TRAVAIL, ETC.

PAUL E. BOURDON

5, rue du Marché • Tél. 631 Valleyfield, Qué.
Donnez vos commandes d'habits sur mesures à bonne heure

Recensement scolaire à Beauharnois

Au début de cette année scolaire voici le résultat du recensement dans les différentes institutions d'enseignement de notre ville.

La première colonne de chiffres dénote le nombre des externes, la deuxième les pensionnaires et la troisième le total d'élèves.

	Exter-	Pen-	Total
Couvent des SS. NN.	132	59	191
Collège St-Viateur ..	265	160	425
Hospice St-Joseph ..	60	49	109
Ecole Marie-Rose ..	205		205
Total des Elèves			930

Le facteur vous apporte une bonne nouvelle. Il est possible non seulement de guérir mais de prévenir et enrayer la tuberculose. Le Timbre de Noël en assure le moyen.

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES
- IMMEUBLES

ROBERT SAUVÉ B.A.

Etudes Commerciales Supérieures

TEL. 706

57, rue Nicholson
VALLEYFIELD, P.Q.

Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE FOIS PAR ANNEE

P. J. Brodeur

Optométriste diplômé,

201, Victoria, Téléphone 111
VALLEYFIELD, P.Q.

BLOCS de CIMENT

manufacturés par

URBAIN SAUVE

231a, Dufferin Tél. 1157-J-1
VALLEYFIELD, P.Q.

— Aussi —

Cheminées - Tuyaux de 6" — Trottoirs

Livraison immédiate

Pour plus de détails écrites ou téléphonez à l'agent

Gabriel Langevin
25, du Marché Tél. 324
VALLEYFIELD, P.Q.

Le jeu de quilles est un excellent exercice physique

Salaberry Bowling

La salle la mieux aménagée et l'endroit préféré des amateurs de quilles.

SALON SPACIEUX POUR LES DAMES

Bienvenue à tous

237a, rue Victoria Propriétaire
Valleyfield, Tél. 830-R J.-ALBERT GARIEPY



Le nouveau et merveilleux BRULEUR à L'HUILE

CHATEAU

Reconnu supérieur, donne plus de chaleur au fourneau; réchauffe davantage votre eau.

Construction parfaite, base machinée, cylindre 7 pcs.

SATISFACTION GARANTIE

Venez voir chauffer ce brûleur "Château" avant d'acheter

Le seul vendeur dans Valleyfield et agent pour les comtés de Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon

RAOUL GUIMONT

395, Blvd du Havre Tél. 536 Valleyfield, P.Q.
(26-3-10-C)

MELOCHE et PERRON
AVOCATS

31, rue du Marché Téléphone 691
VALLEYFIELD, P.Q.
Georges A. Meloche, Tél. rés. 1280
Maurice Perron Tél. rés. 1180-M-11
(30-7-47)

Le club Bellerive sera l'un des plus puissants du circuit Intermédiaire cette année

Assemblée et élections mardi soir dernier — MM. A. Vinet et A. Leduc, présidents honoraires conjoints — Plusieurs joueurs ont été approchés

Le club de hockey Bellerive de la Ligue Intermédiaire de Valleyfield

Jerry Cadieux champion du Club Moco

Les joutes finales jouées samedi dernier

C'est samedi dernier qu'eurent lieu les joutes finales du tournoi annuel du Club de tennis Moco. Ce tournoi clôturait une belle saison remplie d'activités.

Les séries pour simple d'hommes commencèrent au début de septembre et se terminèrent samedi au cours de joutes des plus intéressantes. Le vétéran Jerry Cadieux fut invincible en éliminant tous ses adversaires sans trop de difficultés.

Dans la finale, Clifford Hartley était son adversaire et il disposa de ce dernier par le score 6-3, 6-0. Ses "back hand drives" et "cross courts" sont de toute beauté et il est toujours très sensationnel dans ce domaine.

Mlle Eunice Roes gagna les simples pour dames en battant Mlle Baldwin par le score 6-1, 6-0. Mlle Roes possédait trop d'expérience pour sa jeune adversaire. Ses coups étaient trop justes pour être en difficultés.

Le tournoi pour les jeunes garçons de moins de 16 ans remporta un vif succès. Murray Hawkerst remporta ce tournoi. C'est un jeune joueur qui promet beaucoup.

Durant la soirée, le président M. Burgess présenta les trophées aux gagnants des différents tournois.

a tenu une grande assemblée mardi soir dernier dans le but de former très solidement son équipe de hockey pour cette saison.

Cette assemblée eut lieu à l'Hôtel Balmoral et l'on procéda aux élections des différents comités. Ainsi, MM. Arthur Vinet et Albert Leduc ont été élus présidents honoraires du club.

Dans le comité actif, l'on remarque les noms de M. Valérien Brisebois qui fut élu président, M. le docteur P. Emile Prigent, 1er vice-président, M. Médard Leboeuf, 2e vice-président, M. Médard Cousineau, secrétaire-trésorier, M. René Henley, secrétaire archiviste et publiciste, Hector Brunet, gérant, Georges Lafontaine et Eugène Leboeuf, instructeurs-conjoints.

Les directeurs sont Lionel Cardinal, Joseph Leduc, Raymond Leduc, P. E. Deschamps, Léandre McSween, Charlemagne Cardinal. L'on se souvient que Bellerive a perdu le championnat Intermédiaire l'an dernier aux mains des Braves de Valleyfield. Tous les portes couleur de l'équipe de Bellerive entendent bien faire de leur club, les champions, cette année.

ERRATUM . . .

Dans la dernière livraison de "La Gazette de Valleyfield" nous avons publié une photographie de la famille Olier Himbeault et leurs dix enfants. A la fin du bas de vignette nous avons crédité la photo à un Studio de Bellerive. Il aurait fallu dire que cette photo avait été saisie par le STUDIO MARCEL ENRG.

Raymond Leduc aurait l'étoffe voulue pour s'aligner avec les Braves de Valleyfield

Ce jeune joueur de chez nous a fort impressionné dimanche dernier contre le Philadelphie

Herbie Gardiner, instructeur des Rockets de Philadelphie, déclarait à notre représentant au cours de la partie d'exhibition entre les Braves de Valleyfield et les Rockets, dimanche dernier, que Raymond Leduc "a apparemment tout ce qu'il faut pour faire partie de la Ligue Senior".

Mis au courant de cette déclaration de Herbie Gardiner, Lucien Leduc, instructeur des Braves, déclarait que "Raymond peut certainement faire le saut cette année si les supporteurs du Valleyfield veulent l'encourager. Il manque un peu de confiance devant ses partisans. C'est une des raisons pour lesquelles il n'a pu s'aligner régulièrement avec les Braves de Valleyfield l'an dernier".

Leduc a refusé des offres d'au-



M. RAYMOND LEDUC

tres équipes d'un calibre aussi puissant depuis quelques semaines dans le but de jouer pour Valleyfield s'il peut faire le saut et y rester. Nul doute que sa tenue dimanche dernier était irréprochable et que s'il continu à impressionner de la façon il portera l'uniforme des Braves de Valleyfield dans la Ligue Senior de Hockey au cours de la prochaine saison de hockey.

La campagne du Timbre de Noël débutera officiellement le 25 novembre. C'est un grand mouvement humanitaire auquel tous doivent participer généreusement.

Plusieurs exhibitions à Valleyfield

Joutes de hockey à l'Aréna de Valleyfield

Les Braves de Valleyfield, qui feront leurs débuts dans la Ligue Senior de Hockey le 20 octobre prochain, n'entendent pas demeurer oisifs d'ici le grand jour. En effet, la direction des Braves nous apprenait cette semaine qu'en plus des pratiques régulières qui se tiennent à l'Aréna de Valleyfield il y aura joutes d'exhibition les jours suivants à l'Aréna de Valleyfield:

3, 6, 10, 12, 13, 17 octobre.

Les amateurs sont priés de noter ces dates et de se rendre à l'Aréna où ils pourront voir évoluer les futurs et joueurs actuels des Braves de Valleyfield.

EXAMEN DE LA VUE.
Ajustement et réparations de verres.

T. A. LANIEL

Optométriste diplômé — Spécialiste en examen de la vue
Bureau de Consultation.

12, RUE NICHOLSON,
VALLEYFIELD.

Tél. 243

VISITEZ LA . . .

BIJOUTERIE

T. A. Laniel, Enrg.

M. J. Félix Laniel, prop.

En vente : les montres

LORIE - MERCURY - ELGIN - ROAMER
12, Nicholson, VALLEYFIELD. Tels.—Bij.: 243
Rés.: 884-J

331 S.V.P.



OUI!!!

C'est le nouveau numéro de téléphone de votre agent des produits CHAMPLAIN OIL.

NOUVEAU BUREAU: maintenant ouvert sur la 3e AVENUE, NOUVEAU-SALABERRY



Ne cherchez plus, signalez immédiatement 331 et commandez votre provision d'HUILE A CHAUFFAGE pour l'hiver.

Informez-vous comment l'huile à chauffage CHAMPLAIN OIL rend de nombreux services à ceux qui en font usage.

D'une propreté inégale, cette huile à chauffage CHAMPLAIN OIL vous rendra de nombreux services.

Un simple coup de téléphone et vous obtiendrez tous les détails nécessaires. Notre service est prompt et courtois.

MARC VIAU

TEL 331



Agent distributeur autorisé

BUREAU:

3e avenue, Nouveau-Salaberry — Garage Viau & Frère Enrg.

Tél. Garage Viau 508 — Bureau 331

Valleyfield Upholstering Limited

7, rue Académie Téléphone 505
VALLEYFIELD, P.Q.

Rembourrage — Couverture d'auto (tops)

Chesterfields.

(30-8-47)

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones: — Résidence 431; Bureau 540

près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539

Liste de Nos Sous-Agents pour la vente des Obligations d'Épargne du Canada

	TELEPHONE	
	Bureau	Domicile
J.-EMILE BELANGER 30, St-Laurent	176	361
DIOMEDE COUSINEAU 73, Jacques-Cartier	47	47
LUCIEN DELISLE 287a, Salaberry	802	888
WALDO GAUTHIER 274, Blvd. du Havre	195	566
BRUNO GIRARD 12, Montcalm	1038	292
A.-V. GURNHAM 166, Cousineau	1060	642-W
OSCARD LALONDE 81, St-Thomas	675	
MEDARD LEBOEUF 136, St-Laurent	242	
J.-M. LEDUC, N.P. 36, Ste-Cécile	327	327
PHILIPPE MALOUIN 36, Ste-Cécile	387	77
MARC MONETTE 21, Ellice	304	1209-J
EDWARD O'BRIEN 352, Blvd du Havre	1060	
J.-M. POIRIER 61, Fabrique	1087	
ROBERT SAUVE 57, Nicholson	706	706
MR. W.-J. SHANNON 39, Académie	713	713
J.-D.-S. TREMBLAY, N.P. 61, Ste-Cécile	151	257
HECTOR CRETE, Notaire Ormsdown	105 R 2	
LUCIEN VENNE, Notaire Beauharnois		10
PAUL-EMILE LEVAC 18, Ste-Hélène, Valleyfield		496

J. G. BELANGER & CIE,

Agent de Vente Approuvée par la Banque du Canada

48, rue Ste-Cécile Tél. 802 Valleyfield, P.Q.

2750 employés à la Moco ont perdu 70,000 journées individuelles au 31 août 1946

Malgré le prolongement des grèves considérables en août, le sommaire des grèves et lockouts pour le mois que publie aujourd'hui l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, démontre que, pour le deuxième mois consécutif, il s'est produit une diminution dans le nombre des journées individuelles de travail qui ont été perdues à cause des interruptions de travail au Canada.

Le total des travailleurs affectés par les grèves au Canada en août était de 42,407 contre 49,752 en juillet tandis que le nombre des journées individuelles de travail perdues en août était de 867,252 contre 918,285 le mois précédent.

Le nombre des grèves en vigueur pour des périodes variantes en août était de 43. Vingt-trois de ces grèves avaient éclaté avant la fin de juillet. A la fin d'août, huit de ces 23 grèves étaient terminées et 15 des grèves commencées en août avaient été terminées soit par règlement ou soit par le retour des travailleurs en attendant le règlement du conflit. C'est dire qu'au début de septembre, il y avait encore 20 grèves.

Les cinq grèves les plus importantes qui sévissaient en août affectaient les travailleurs des aciéries à Hamilton, Sault Ste-Marie (Ont.) et Sydney (N.-E.); les travailleurs du caoutchouc en Ontario; les travailleurs en appareillages électriques, Toronto; les travailleurs de l'auto à Chatham et Windsor (Ont.) et les travailleurs du textile à Valleyfield (P.Q.). Ces cinq

grèves ont fait perdre à elles seules, en août, 685,000 journées, soit presque 79 p. cent de la perte globale en journées individuelles de travail par tout le Canada au cours du même mois.

Les ouvriers des usines de textiles à Valleyfield, Qué.; 2,750 travailleurs; temps perdu 70,000 journées individuelles; commencée le 1er juin, en cours à la fin d'août; syndicat intéressé, United Textile Workers of America (F.A.T. — C.M.T.).

Les données préliminaires des huit premiers mois de 1946 indiquent 16 grèves intéressantes 124,774 travailleurs avec perte de temps de 3,411,833 journées individuelles de travail. Pour la même période de l'année dernière il y avait 139 grèves intéressantes 46,118 travailleurs avec perte de 169,330 journées.

CERCLE STE-AGNES

Beauharnois

Organisation,

MARDI, LE 8 OCT.

à 2 1/2 hres p.m.

en la salle de l'Hôtel-de-Ville de Beauharnois au profit des Missions.

Organisatrice:

Mme A.-E. GABOURY

Cordiale Bienvenue à toutes

Attention jeunes gens et jeunes filles

"L'ouvrier a-t-il droit au bonheur?"

Voilà le titre du grand forum populaire qui aura lieu jeudi, le 10 octobre prochain, à 8 heures du soir.

Bienvenue à la salle de la Cathédrale.

L'entrée est libre.

Une fête infantine bien réussie

Chez M. et Mme Delphis Villeneuve

Dimanche après-midi dernier, le 29 septembre, avait lieu chez M. et Mme Delphis Villeneuve, de Valleyfield, une fête infantine à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Claudette Villeneuve, 7 ans, et Marcelle Villeneuve, 3 ans. Leur anniversaire de naissance avait lieu le 26 septembre. Un grand nombre d'enfants se réunirent à la demeure de ces dernières pour célébrer cette fête.

Les deux fillettes portaient chacune une robe longue de taffetas blanc garnie de ruban satin rose. Après la présentation des cadeaux, il

y eut chants, récitations et divers autres amusements. Après cela tous les petites invitées dégustèrent un délicieux souper froid. Toutes se séparèrent en emportant un charmant souvenir de cette fête.

Parmi les invitées on remarquait: Lise Bergeron, Lucie Brossoit, Suzanne Brossoit, Lise Brossoit, Claire Brossoit, Francine Bougie, Pierrette Desrosiers, Denise Daoust, Monique Tessier, Marjolaine Villeneuve, Micheline Villeneuve, Lise Bernier, Claudette Pelletier, Francoise Morin, Jeannine Morin, Lise Rhéaume, Madeleine Deschambault, Marielle Deschambault, Jean-

nette Tessier, Huguette Tessier, Denise Tessier, Raymonde Tessier, Raymonde Lecompte, Francoise Mailloux, Pierrette Mailloux, Huguette Boutin, Lise Deschambault, Estelle Deschambault, Gisèle Lefebvre, Monique Lefebvre, Gisèle Lecompte, Perrette Boudreault, Lise Lefebvre, Gisèle Lefebvre, Caroline Woodward, Claudette Doucette, Gisèle Ethier, Marie Claire Ethier, Lucette Leduc, Yvette Leduc.

UNE ANNONCE DANS

"LA GAZETTE DE VALLEYFIELD"

VOUS PROFITERA

Pour tous genres de brûleurs à l'huile consultez, sans tarder,

Séguin & Poirier

Agents distributeurs des brûleurs

V - M - P

ATELIERS MODERNES

Réparage, nettoyage, installation.

Réparation générale: Moulins à coudre moulins à laver, poêles électriques, grille-pain, etc.

TEL: (1151-W-4 1032

521, Dufferin

VALLEYFIELD, P.Q.

Les Obligations d'Épargne du Canada

à 2 3/4%

- ➔ Seront achetées par "8 sur 10" des millions de Canadiens qui ont acheté des Obligations de la Victoire.
- ➔ Pourront s'obtenir en coupures de \$50., \$100., \$500., et \$1,000, soit argent comptant, soit par versements mensuels ou en échangeant des Obligations de la Victoire sur lesquelles il reviendra un surplus très intéressant.
- ➔ Seront limitées à \$2,000 par acheteur, mais chaque membre de la famille pourra en acheter jusqu'à la limite.
- ➔ Seront remboursables en tout temps, dans toutes les banques du Canada, à leur pleine valeur.
- ➔ Seront enregistrées au nom du détenteur, comme protection additionnelle en cas de perte.
- ➔ Seront vendues par des vendeurs autorisés par la Banque du Canada et dont l'expérience de la vente des Obligations de la Victoire vous sera très profitable.

L'offre de ces valeurs sera faite le 15 octobre prochain et durera un temps très limité. Préparez-vous maintenant pour entrer votre commande dès les premiers jours. Toute demande d'informations par la poste ou par téléphone sera traitée avec la plus grande attention.

48, rue Ste-Cécile Valleyfield Téléphone: 802

J. G. Bélanger & Cie

Agent de Vente approuvé par la Banque du Canada

Le lait se vend 14 sous ici

Le lait se vend, depuis mardi matin, 14 sous la pinte à Valleyfield — Augmentation de 5 sous en moins de quelques mois — Augmentation équitable d'une part et injustifiée d'autre part

Les laitiers de la ville de Valleyfield et environs informaient leurs clients lundi matin dernier que des mardi, le 1er octobre, le lait se vendrait quatorze (14) sous la pinte. Cette nouvelle ne manqua pas de déplaire à la plupart des ménagères qui se plaignent en plusieurs circonstances, que le coût de la vie est toujours trop élevé, en dépit des statistiques régulières émises par Ottawa pour tenter de faire croire le contraire.

Le prix du lait est donc aujourd'hui fixé à 14 sous la pinte à Valleyfield et 7 sous la chopine. Le prix du lait est augmenté non seulement à Valleyfield mais dans toute la province comme dans tout le Canada, à la suite d'une décision du gouvernement fédéral de cesser la distribution du subside de 55 cents aux producteurs.

Cependant, dans notre province, on peut dire qu'il y a trois catégories d'augmentation.

La première, de trois cents la pinte, s'applique aux grands centres, comme Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Valleyfield, Shawinigan, Granby, St-Jérôme, LaTuque, Rimouski, Mont-Joli, Huntingdon, etc.

Dans la deuxième catégorie, où l'augmentation variera entre deux cents et deux cents et demi, on peut classer Victoriaville, Beauceville, St-Georges de Beauce, l'Épiphanie, Matane, Rawdon, Ste-An-

ne de Beaupré, Chambly, Marieville, St-Hilaire, Bécot, etc.

La troisième catégorie comprend tous les districts où le lait est vendu directement du producteur au consommateur et où les producteurs ne recevaient aucun subside du gouvernement et dont la production est très minime.

Ces renseignements ont été fournis par M. Alphonse Savoie, secrétaire de la Commission de l'industrie laitière de la province de Québec, qui, lundi matin, était envahie de demandes d'explications, à la veille de la mise en vigueur de la nouvelle augmentation.

Augmentation justifiée

Un porte-parole de l'Association des distributeurs de lait a exprimé sa satisfaction de la nouvelle annonçant l'augmentation de trois cents la pinte, déclarant que le coût de la distribution à domicile avait augmenté considérablement.

On parle beaucoup de l'augmentation prochaine du prix du lait, sur la rue, dans les endroits publics, à la maison. Le consommateur ne devrait pas tarder à suivre l'exemple des citoyens du reste du pays et il est à prévoir que le courrier reçu d'ici quelques jours par la Commission de l'industrie laitière sera fort volumineux. On qualifie couramment la situation de "désastreuse, vexatoire pour le père

de famille, abominable"... et quoi encore!

On fait remarquer que le fermier du Québec s'attend à percevoir plus de 9 cents la pinte pour son lait, coût de la livraison non compris. C'est plus que le prix de détail au consommateur de la ville, au début de la dernière décade.

Le lait se détaillait alors à Montréal environ 8 cents la pinte.

Le conseil proteste

Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal a été le premier groupement ouvrier du Québec à faire tenir un télégramme de protestation à la commission.

On estime ordinairement qu'une famille de quelque 6 personnes consomme en moyenne 30 pintes de lait par semaine. Cette famille devra donc déboursier à l'avenir 90 cent de plus qu'auparavant pour son alimentation. Au total, \$46.80 par année. Ce chiffre s'augmente rapidement dans le cas des familles nombreuses, de 8, 10 ou plus d'enfants... et ce ne sont pas nécessairement les plus riches!

"L'augmentation ne sera même pas satisfaisante pour le producteur", a dit un député; "on devra priver les enfants et la consommation générale deviendra moindre. Le fermier perdra des revenus et l'enfance sera privée d'un aliment indispensable. Tout le pays en souffrira."

Protestation des producteurs

L'Association coopérative des producteurs de lait de Montréal a remis lundi soir aux journaux une copie de la lettre qu'elle venait d'envoyer à la Commission provinciale de l'industrie laitière. La

lettre expose pourquoi les producteurs refusent de reconnaître la décision de la commission fixant le prix de vente aux distributeurs, à \$3.45 les 100 livres.

En somme, on répète tous les arguments déjà invoqués lorsque les producteurs ont exigé un prix minimum de \$3.75, frais de transport compris. Les producteurs disent également, comme on nous l'avait déjà laissé entendre, qu'ils avaient cru avoir fait triompher leurs prétentions au cours de l'assemblée tenue conjointement par leurs délé-

gués et les membres de la commission, jeudi après-midi. Ils se sentaient assurés de recevoir désormais l'équivalent de 9.02 cents la pinte, à la ferme.

La lettre, signée par M. Jos.-P. Beauchemin, président de l'Association, se termine comme suit:

"Après mûre réflexion, les directeurs de l'association ont refusé ce prix (\$3.45), mais leur décision sera soumise à l'approbation ou au rejet de nos membres. (L'association déclare en avoir 4,300.) Entre temps, (Suite à la page 15)

UN CADET NAVAL DE 14 ANS SAUVE UN GARÇONNET D'UNE NOYADE

Le Prix Dow
VA À DONALD BARNES



LE PRIX DOW

est une citation faite aux actes de courage extraordinaire et se présente sous la forme tangible d'une Obligation de la Victoire de \$100 en expression de gratitude. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants de Montréal, accorde les prix d'héroïsme d'après les recommandations d'une agence de nouvelles de réputation nationale.

Billy Pinkerton, âgé de 4 ans, s'amusa sur le quai d'un phare à Port Stanley, Ontario. En essayant de descendre dans une chaloupe, il perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

Une femme, tout près, s'écria d'horreur en voyant l'enfant glisser sous les eaux. Ses cris furent finalement entendus par Donald Barnes et son frère qui accoururent aussitôt.

S'empressant au bord du quai, ils virent l'enfant descendre pour la troisième fois... puis disparaître! En un clin d'oeil Donald, âgé de 14 ans, s'était lancé à l'eau. Nageant vers l'enfant, il parvint à lui attraper un bras. Puis, se dépêchant de toutes ses forces, il retourna vers le quai, et aidé de son frère Charles, il réussit à y faire remonter l'infortuné. Les deux garçons portèrent vite l'enfant tout transi de froid à une maison voisine, où l'on s'empressa de lui donner les soins nécessaires.

Nous sommes fiers de rendre hommage à Donald Barnes, de Montréal, en lui présentant Le Prix Dow.

Le **PRIX DOW**
LA BRASSERIE DOW - MONTRÉAL

FOURRURES

CHEZ

GERARD GUINDON

VOUS Y TROUVEREZ:

Une superbe collection de luxueuses fourrures aux tons chauds et riches... mettant en vedette tous les détails, dernier cri de la mode:

- Manches amples, drapées ou bouffantes.
- Epaules aux lignes étudiées.
- Dos magnifiquement ondulé.
- Taille dégagée.

Nous avons toujours en magasin un assortiment complet pour satisfaire tous les goûts.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS EN VILLE

Tous les manteaux que nous vendons sont fabriqués dans notre propre atelier.



Quelle que soit la sorte de fourrure que vous désirez, **NOUS L'AVONS**



49, rue du Marché
Tél. 552-W • Valleyfield

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 11 Jeudi, le 3 octobre, 1946 No. 19

LA DEFINITION DU MOT "TRUST"

Dans la dernière livraison de "L'Information" on remarque un article qui sera susceptible d'intéresser un bon nombre de nos lecteurs. En date du samedi, 21 septembre 1946, cet analyse montre catégoriquement ce que signifie perte et profits à la Montreal Cottons Limited, à Valleyfield.

Voici ce que "L'Information" dit dans cet article intitulé "Montreal Cottons":—

Quand Mlle Madeleine Parent, directrice intérimaire des ouvriers-unis du textile d'Amérique, parle du trust du textile de Valleyfield il ne faut pas donner à ce mot qu'elle emploie la signification que lui donne le dictionnaire car autrement il nous faudrait croire que le but qu'elle poursuit, de concert avec l'union qu'elle représente, est celui de protéger les consommateurs contre des accapareurs de produits textiles en vue d'en faire hausser les prix. En réalité son but est tout autre puisqu'il vise uniquement à faire hausser les salaires des travailleurs de l'industrie textile et, par ricochet, si la chose était possible, les prix des produits de cette industrie et cela au détriment des consommateurs.

Cette mise au point faite, demandons-nous maintenant si les employés de ce "trust" de Valleyfield, c'est-à-dire de la Montreal Cottons, ont eu tort ou raison de se mettre en grève et si leurs revendications sont justes et raisonnables. C'est là une question à laquelle il est assez difficile de répondre.

Nous réalisons pleinement que les employés de la Montreal Cottons se trouvent actuellement dans le même cas d'une multitude de travailleurs canadiens qui éprouvent de grandes difficultés à boucler leur budget familial, à cause de la hausse du coût de la vie. Mais il ne suffit pas, croyons-nous, qu'une demande quelconque soit considérée comme étant juste et raisonnable par le simple fait que la personne qui la formule est dans un réel besoin, car il faut également que la personne à qui cette demande est faite soit en mesure de pouvoir y acquiescer.

Dans le cas de la Montreal Cottons, il importe donc, avant de lui donner tort ou raison, de savoir si elle peut apporter, au moyen d'augmentations de salaires, des adoucissements à la situation de ses employés, tout en continuant ses opérations sur une base lui permettant de conserver l'équilibre financier dont elle a besoin pour se maintenir à flot. Pour pouvoir, en d'autres termes, continuer, sans interruption, à procurer du travail à plus de 3,000 citoyens de Valleyfield.

C'est en analysant l'état financier de cette compagnie, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1945, et les perspectives d'avenir de l'industrie textile, que l'on pourra se faire une idée à peu près exacte de la situation actuelle et de ce que Montréal Cottons peut ou ne peut pas faire.

En 1945, Montreal Cottons a réalisé un profit de \$6.50 par action ordinaire comparativement à \$6.59 l'année précédente. Pour ces deux années, les chiffres tiennent compte des subventions du gouvernement fédéral destinées à mettre à la portée des consommateurs des produits au prix de plafonnement en dépit de la hausse du coton brut et d'autres augmentations dans le coût de revient.

L'an dernier la perte d'exploitation a été de \$357,354 mais ce montant s'est transformé en un bénéfice brut de \$678,253 grâce aux subventions du gouvernement. La provision pour l'impôt sur le revenu et la taxe sur les excédents de bénéfice a été de \$357,068. Après déduction des dividendes privilégiés et ordinaires de \$330,000, le surplus de l'exercice s'est chiffré par \$75,173.00. Ce surplus, il faut l'admettre, est loin d'être exorbitant.

Ceux qui ne sont pas au courant des affaires en général et des difficultés que la guerre a suscité à l'industrie textile se disent que le fonds de roulement de la Montreal Cottons, lequel se chiffrait par \$3,983,515 à la fin du dernier exercice, est trop élevé, qu'il pourrait être réduit de moitié et que le montant ainsi réalisé, soit environ \$2 millions, pourrait servir à l'amélioration du sort des employés, mais ils se trompent énormément.

Cette solution, qui peut paraître pratique aux yeux de ceux qui ne pensent qu'au présent sans se soucier de l'avenir, est considérée comme étant absurde par quiconque est au courant des affaires et par tout les chefs d'industries qui sont soucieux des devoirs qu'ils ont à remplir envers les actionnaires des entreprises dont ils ont la direction et des employés qui sont à leur emploi.

D'autres part, on estime qu'au cours des dix années qui ont précédé le grand conflit, les établissements du groupe textile ont affecté une centaine de millions de dollars au développement et à la modernisation de leur outillage. L'usure excessive des machines surmenées durant la guerre et les nombreux perfectionnements techniques qu'on a mis au point depuis 1939 imposeront sans doute à l'industrie textile, d'ici dix ans, des frais de renouvellement aussi considérables que ceux de la dernière période décennale d'avant-guerre.

Il est regrettable qu'il en soit ainsi, mais la situation financière de Montreal Cottons, compte tenu de ces prévisions, tout en étant solide n'est pas cependant à toute épreuve et elle pourrait être ébranlée par de trop larges concessions aux employés, qui, le cas échéant, seraient en définitive les plus gros perdants.

Echos de l'après-grève

à la MONTREAL COTTONS CO.

Fait remarquable: Le Toronto Daily Star, quotidien à tendance catégoriquement "gauche" ne fit aucune spécialité en ce qui concerne la récente grève qui eut lieu dans notre ville et encore moins au sujet de ses répercussions. Ce journal qui "spécialise" dans les reportages "spéciaux" fit un jour ressortir quelque chose de "spécial" en ce qui concerne l'arrestation de Madeleine Parent. Lorsque cette dernière fut arrêtée pour avoir tenté de dissuader des témoins dans la cause de Rowley et Beaucage, tous les journaux en firent mention dans leurs colonnes de nouvelles. Cependant, le Toronto Star, dans son édition du 19 septembre, dans un article "Special to the Star", le journal raconte l'arrestation de Mlle Parent, mais relate aussi certains commentaires faits par Mme Bjarnson (Madeleine Parent) elle-même. Certains extraits des déclarations de

Mlle Parent sont au moins d'un intérêt local.

On y lisait:

"Elle déclara que la raison principale de la signification d'un bref d'arrestation était de diviser les employés du textile et désorganiser la machine électorale organisée par l'Union Internationale!"

Voilà une déclaration tout à fait révélatrice!!

Depuis déjà plusieurs mois les citoyens de la ville de Valleyfield, même ceux qui étaient opposés à la grève, à la violence et aux émeutes qui y ont fait suite, croyaient au moins que cette union internationale et ses leaders étrangers, à leur propre guise, étaient intéressés au sort des employés et non pas à "une machine électorale". Est-ce la raison pour laquelle Valleyfield a souffert une grève de trois mois? Pour "bâter" une "machine électorale"? Si c'en est ain-

si, quel est le but réel de cette machine électorale? Pour les libéraux? Pour l'Union Nationale? Pour le Bloc ou peut-être pour les communistes?

On pourrait peut-être demander à Mlle Parent la définition exacte de "machine électorale", dont mention est faite dans cette dépêche spéciale au Toronto Star. Naturellement, elle niera cette déclaration. Elle niera même avoir fait une telle déclaration.

Les ouvriers de Valleyfield ont le droit de choisir l'union de leur choix, nous n'en doutons pas un seul instant. Par contre, lorsqu'un leader d'une union fait de telles déclarations à des journaux de Toronto en disant que les ouvriers de Valleyfield sont actuellement une "machine électorale", il est grandement temps que cette déclaration soit connue des ouvriers en question.

Les personnes qui doutent ces avancés sont priées de s'adresser au Toronto Daily Star, à Toronto, et se faire expédier l'édition du 19 septembre dernier pour y lire ce que Madeleine Parent dit de sa "machine électorale" à Valleyfield.

Le lait se vend ...

(Suite de la page 14)

le lait expédié par ceux-ci aux distributeurs devra être payé au prix que l'association décidera d'accepter. "Nous comptons que vous aviserez les distributeurs en ce sens et essayerons de vous faire connaître le plus tôt possible notre recommandation d'un prix satisfaisant pour les producteurs, c'est-à-dire un prix qui leur assurera tout au moins leur prix de revient durant l'hiver."

La Commission des prix a publié lundi soir ce qui suit:

"L'augmentation de trois cents sur le prix de la pinte de lait n'affecte en rien le prix du lait vendu au verre dans les restaurants ou autres établissements similaires.

"Les autorités de la Commission des prix soulignent que les prix des repas sont "gelés" et que, par conséquent, on ne peut en augmenter aucun item sans autorisation préalable de la Commission".

Pire ailleurs!

Une dépêche de la British United Press annonçait lundi matin que le prix de détail du lait sera de 16 cents la pinte, en Ontario et en Nouvelle-Ecosse. La Commission des produits laitiers de l'Ontario a décrété une augmentation de 3 cents, tout comme on l'a fait dans le Québec; le lait se vendait cependant 13 cents dans la province voisine depuis juillet dernier. Le nouveau prix de vente pour la Nouvelle-Ecosse a été annoncé à Sydney lundi matin. Dans chaque cas, naturellement, l'augmentation prend effet le 1er octobre.

Un poli soyeux lustré et durable en un rien de temps

LIQUIDE OU EN PÂTE

"À VOTRE SERVICE!"

MINE À POÊLE SULTANA STOVE POLISH

CULTIVATEURS et HOMMES DE FERME!!

Gagnez de L'ARGENT SUPPLÉMENTAIRE à couper du bois de pulpe

RAPPORTEZ-VOUS

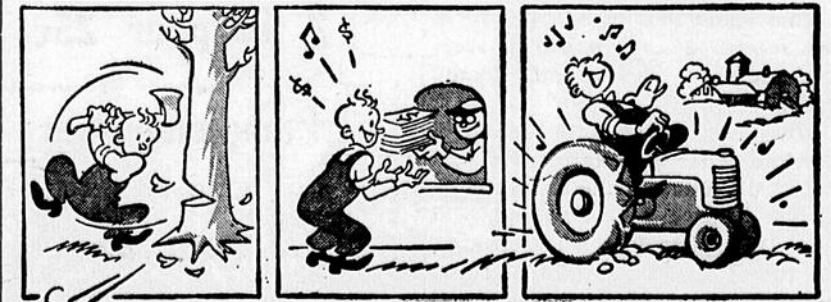
- à votre Bureau National de Placement le plus rapproché
- à votre Comité Local de Production Agricole
- à votre Représentant Agricole Provincial
- à un représentant autorisé d'une compagnie de pulpe et de papier-

Voici une grande occasion de gagner l'argent supplémentaire qu'il vous faut pour de nouvelles propriétés, des améliorations ou de l'équipement nouveau. Engagez-vous pour un emploi dans la forêt cet hiver.

Vous pouvez réaliser de fortes économies... car la nourriture est excellente, le logement confortable... et le salaire avantageux!

Les hommes d'expérience trouveront un emploi immédiat... les nouveaux venus pourront apprendre au travail même. Vos camions, tracteurs ou chevaux aussi pourraient vous bénéficier. Renseignez-vous dès aujourd'hui comment vous pouvez gagner de l'argent supplémentaire dans les bois.

Commencez dès maintenant... accomplissez une saison entière de travail.



EMPLOIS POUR coupeurs — charretiers — constructeurs de camps — conducteurs de camions et de tracteurs — forgerons — cuisiniers — et autres.

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD



... IL ETANCHE LA SOIF

Au VICTORIA
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.
Le restaurant idéal pour un bon repas à toute heure du jour et de la nuit.
BAR-B-G
BIERES et VINS
Cigares - Journaux - Liqueurs
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



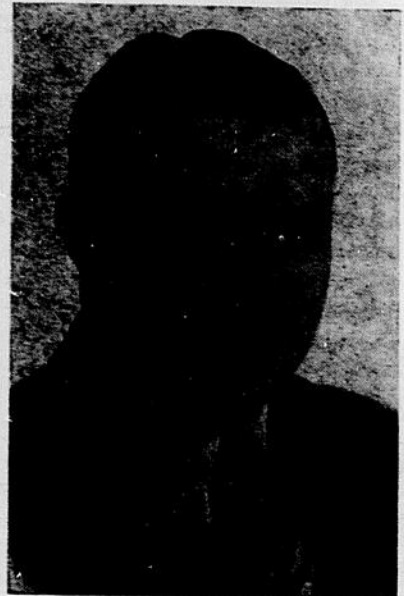
LANIEL & FILS, Enrg.
Horlogers-bijoutiers
23b, rue St-Laurent, Valleyfield
MONTRES "GRUEN"
QUALITE ET PRECISION

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE. **DION** LIMITEE
TEL. 216 VALLEYFIELD

A BELLERIVE



M. EUDORE PILON, qui représentera le quartier Bellerive auprès des membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield.

Blessé dans un accident de la route

Il reçoit les premiers soins

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves est survenu vendredi dernier à l'intersection des rues St-Thomas et Champlain. Un bicyclette conduit par M. Ronald Tremblay, 30, 4^e avenue Village-Billette alla donner contre l'automobile de Me. Médard Legros, conduit par lui-même qui circulait sur la rue Champlain.

Sur le coup, le cycliste fut projeté par terre et s'infligea des blessures aux jambes. M. Leduc le transporta immédiatement chez le docteur De Grandpré où il reçut les premiers soins.

La roue avant du bicyclette fut complètement brisée.

Choc nerveux à la suite d'un accident

Accident bizarre

Une jeune fille a failli perdre la vie samedi dernier lors d'un accident survenu sur le pont Champlain.

Une voiture à attraction animale conduite par M. Marcel Vaillancourt du Village-Billette comptait quatre occupants. Arrivé sur le pont Champlain face à la sortie de la rue des Erables, Vaillancourt arrêta le cheval pour permettre à trois jeunes filles de descendre.

Mlles Lise Sirois, 128, 2^e avenue Village-Billette et Claire Vaillancourt, 99, 2^e avenue Village-Billette descendirent par le côté de la voiture tandis que Mlle Laurette Vaillancourt, soeur de Claire et de Mar-

Semaine de Prévention des Incendies du 6 au 12 octobre; nombreux conseils à suivre

Valleyfield semble avoir été épargnée cette année; en sera-t-il toujours ainsi? — Comment prévenir les incendies à la maison — Une semaine complète de prévention — Lisez bien!

Même si notre ville semble, depuis 1945, avoir été protégée contre les incendies dévastateurs qui ont ravagé des centres tels que Shawinigan Falls, Montréal, Sherbrooke et plusieurs autres dans notre province, il faut redoubler l'effort afin de diminuer encore le nombre des incendies à Valleyfield.

L'an dernier, il y eut un total de 150 feux de tous genres à Valleyfield. La majorité de ces feux n'eurent heureusement aucune répercussion grave. En sera-t-il toujours ainsi? Espérons que oui.

Durant la semaine de prévention des incendies qui aura lieu cette année la semaine prochaine, c'est-à-dire du 6 au 12 octobre, on invitera les citoyens, à réfléchir afin d'aider par tous les moyens à enrayer la marche des incendies.

Le Commissariat des Incendies de la province de Québec, fait actuel-

cel, tentait de descendre par l'arrière de la voiture quand soudain, le cheval fit quelques pas et la jeune fille, âgée de 11 ans seulement, tomba tête première sur la chaussée.

Un automobile conduit par M. Léopold Lefebvre, servit à conduire la jeune fille à l'Hôpital de Valleyfield où le docteur Larivière lui prodigua les premiers soins. Après un sérieux examen, il fut prouvé que la jeune fille souffrait d'un choc nerveux seulement. Mlle put retourner chez-elle, quelques heures plus tard.

lement circuler nombre de pamphlets sur lesquels de nombreux conseils démontrent comment éviter les incendies.

Plus de la moitié des incendies et la plupart des pertes de vie par le feu ont lieu à la maison. Presque tous peuvent être évités en suivant ces conseils:

Ne pas fumer au lit, dans les greniers, les garde-robes ou les garages.

Ne pas laisser d'allumettes à la portée des enfants. Déposer les allumettes utilisées dans un récipient incombustible. Mettre les allumettes qui s'allument partout dans une boîte métallique. Les allumettes de sûreté sont les plus sûres.

Ne pas jeter une cigarette ou une allumette non éteinte.

Ne pas garder de rebuts et déchets dans les caves, greniers et garde-robes. Brûlez-les soigneusement. Jamais lorsqu'il vente. Surveillez les feux jusqu'à ce qu'ils soient complètement éteints.

Ne pas boucher les trous des cheminées avec des guenilles. Employer des bouchons métalliques.

Ne pas employer des récipients autre qu'en métal pour y déposer les cendres.

Ne pas garder à la maison de la gazoline, benzine ou du naphtha; c'est de la dynamite.

Ne pas faire effectuer des réparations autre que par des experts dans le domaine de l'électricité.

Ne pas laisser le courant sur un fer électrique quand vous le quittez.

Ne pas mettre des lampes ou chandelles près des rideaux.

Souvenez-vous bien qu'une personne soigneuse a rarement de feu; un endroit propre et à l'ordre brûle rarement!

Des centaines d'autres conseils pourraient s'ajouter à cette liste déjà longue. Que l'on pense seulement aux milliers de personnes mortes dans les incendies et qu'on observe fidèlement ces conseils et la menace de l'incendie dévastateur aura vite disparu de chez-nous.

Nous y reviendrons la semaine prochaine!

Les activités Jocistes

Mercredi dernier, le 25 septembre, un groupe de 75 jocistes se sont réunies à leur local pour fêter le départ de M. l'abbé Frédéric Amyot, qui fut leur aumônier pendant plusieurs années.

Une bourse lui fut offerte en hommage de gratitude. Toutes les jocistes présentes renouvelèrent leur promesse de vivre l'idéal de leur mouvement.

En cour du Recorder lundi matin

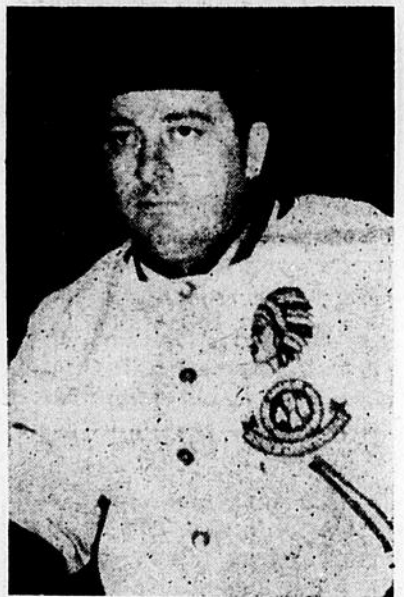
Une dizaine de prévenus, tous accusés d'avoir négligé d'observer les règlements de la circulation dans notre ville devaient se présenter devant Me Cossette, recorder de Valleyfield, lundi dernier, mais aucun d'eux n'étaient présents.

Tous les cautionnements furent donc forfaits.

QUARTIER CENTRE



M. PAUL BOURDON, qui a été choisi le représentant du quartier centre auprès des membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield.



M. LUCIEN LEDUC, instructeur des Braves de Valleyfield de la Ligue Senior de Hockey, qui dirigera les destinées de cette puissante équipe au cours de la prochaine saison.

Raisins bleus No 1

Panier

65c

FEVES CHINOISES

(Chop Suey)

2 lbs pour 25c

Pamplemousses

No 96

3 pour 25c

Tomates

Très belles

10c la lb.

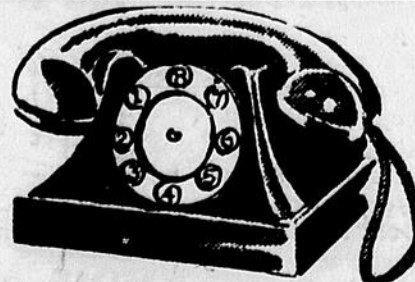
SPECIAUX
VENDREDI ET SAMEDI

EMILE BEAUCHAMP

FRUITS ET LEGUMES
RESTAURANT

PATISSERIE FRANÇAISE

904



904

22a, rue Jacques-Cartier

Valleyfield, P.Q.

Avec une commande d'une piastre et plus:
ORANGES "SUNKIST" No 344 — 2 douz. 49c

Oranges "Sunkist"

No 344

29c la doz.

Cantaloupe

15c et 25c

Raisins verts No 1

Panier

65c

PRUNES

Panier

99c